



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'activité 2022

Janvier 2023



IGAC

INSPECTION GÉNÉRALE
DES AFFAIRES CULTURELLES

Inspection
générale
des affaires
culturelles

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



COORDINATION

Sylvie Clément-Cuzin,
Inspectrice générale des affaires culturelles
Luc Liogier,
Inspecteur général des affaires culturelles

“

Pour qu'une pensée change le monde, il faut d'abord qu'elle change la vie de celui qui la porte. Il faut qu'elle se change en exemple.

”

Albert Camus, Carnets II



Éditorial de Laurence Tison-Vuillaume, Inspectrice générale, Cheffe du service de l'Inspection générale des affaires culturelles

Je souhaiterais ouvrir cet éditorial par les mots de Camus pour les dédier à Ann-José Arlot qui fut la cheffe du service de l'IGAC pendant plus de dix ans avant de prendre sa retraite cet automne. De l'Inspection générale, elle aura été l'incarnation, la défenseure, la missionnaire. Animée des valeurs qui fondent l'engagement de l'ensemble des membres de l'IGAC au service d'une action publique efficace guidée par l'intérêt général, elle aura été le visage de toute une équipe en faisant connaître et reconnaître le travail de chacun.

Une décennie durant, Ann-José Arlot s'est employée sans relâche à moderniser l'IGAC, à y instaurer la parité, à conforter son expertise et son positionnement au sein du ministère de la Culture mais aussi au niveau interministériel, à faire du service un contributeur actif de la décision publique par la fiabilité de ses analyses et recommandations. L'ensemble des membres de l'Inspection générale souhaite ici lui rendre un hommage à la mesure de la trace flamboyante qu'elle laisse en son sein. Que Claire Lambolley, secrétaire générale de l'IGAC, soit également vivement remerciée pour son accompagnement précieux de chacun des membres du Service durant la période d'intérim.

L'ensemble des missions réalisées en 2022 illustre cette année encore le rôle fondamental d'appui et de conseil à la décision publique que joue l'Inspection générale:

Que ce soit en termes prospectifs, à travers des missions fondamentales telles que la mission relative à la réforme de la contribution à l'audiovisuel public ou celle concernant la concentration dans les médias, réalisées avec l'IGF, l'état des lieux et les propositions d'évolution pour le développement de la captation et de la diffusion de spectacles et d'événements culturels en ligne, ou encore l'appui à la mission relative aux procédures d'acquisition des biens culturels;

Que cet apport émane de missions-flash d'accompagnement et de conseil (ainsi sur la future Maison des mondes africains), d'un nombre croissant de missions-diagnostic sur la situation et l'avenir des opérateurs du ministère (Universcience, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, le domaine national de Chambord, le Musée Guimet, le château, musée et domaine de Versailles, le Mucem ou les musées d'Orsay et de l'Orangerie), et de l'évaluation de nos politiques déployées dans une logique partenariale par les directions régionales des affaires culturelles et les acteurs culturels dans les territoires (telle la mission en cours sur la diffusion dans les zones rurales de l'offre des labels);

Ou que l'appui de l'Inspection générale émane de sa mission d'audit interne, particulièrement mobilisée en 2022 pour mener à bien l'audit de l'utilisation des fonds européens dédiés au plan de relance; ainsi que des missions de ses inspectrices et inspecteurs sécurité et santé au travail, pour accompagner les acteurs de la prévention dans la poursuite de l'adaptation des services à la persistance du Covid-19 et la mise en œuvre depuis l'automne de mesures d'urgence pour limiter les dépenses énergétiques.

La pleine mobilisation de l'IGAC, dans l'étendue de ses attributions, a ainsi permis à l'Inspection générale d'être en conseil et en appui sur les principales orientations ministérielles, en direction de la jeunesse, pour un service public de la Culture au plus près de nos concitoyens dans tous les territoires, en soutien de la résilience d'acteurs culturels sur le pont en ces temps de crise, ou encore en faveur de la transition numérique et écologique de nos politiques culturelles.

Alors qu'à l'instar de toutes les inspections générales, elle s'apprête à mettre en œuvre en 2023 la réforme de l'encadrement supérieur et des inspections générales de l'État, à offrir des possibilités de recrutement plus ouvertes à une variété de profils, de compétences et de générations, l'Inspection générale possède ainsi tous les atouts pour réussir cette nouvelle étape de son histoire. L'ensemble des membres de l'Inspection générale est mobilisé pour poursuivre la modernisation du Service et continuer de contribuer, par la qualité de ses travaux et l'indépendance de ses conclusions, à l'adaptation de nos politiques publiques culturelles aux nouveaux enjeux.

Éditorial	3
De Laurence Tison-Vuillaume, Inspectrice générale des affaires culturelles, Cheffe du service de l'Inspection générale des affaires culturelles	
Présentation de l'IGAC	7
Les origines de l'Inspection générale des affaires culturelles	7
La réforme des inspections générales	8
Nos missions	9
Des rapports aux suites concrètes	11
L'IGAC en 2022: chiffres clés	13
Les missions réalisées ou lancées	15
Missions d'évaluation et de prospective	15
Territoires et transmission de la culture	15
Économie et organisation du secteur culturel	17
Création artistique	20
Médias et industries culturelles	22
Patrimoines et architecture	24
Langue française et langues de France	26
Cinéma	27
Missions d'audit	27
Missions de médiation	28
Missions d'appui	28
Missions d'intérim	31
Mission ministérielle d'audit interne	32
Mission santé sécurité au travail	34

Le service de l'IGAC en 2022	37
Mouvements	37
Déménagement de l'Inspection générale des affaires culturelles	38
Fonctions et missions permanentes	38
Référents Drac	41
Participation à des comités, commissions, conseils et jurys	44
Catalogue des rapports de l'IGAC	46
Index chronologique et nominatif des missions 2022	47
Liste des rapports de l'IGAC en ligne sur le site internet du ministère de la Culture (2012-2022)	55
Glossaire des sigles et acronymes	65
Trombinoscope	69

Présentation de l'IGAC

LES ORIGINES DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Après la création du ministère des Affaires culturelles en 1959, s'affirme la nécessité d'une inspection générale disposant d'une compétence transversale sur l'ensemble des activités du ministère: en 1965, son organigramme fait apparaître une inspection générale rattachée auprès du ministre d'État qui, en 1970, prend le nom d'Inspection générale des services administratifs (IGSA).

Le décret du 22 novembre 1973 crée l'Inspection générale de l'administration des affaires culturelles (IGAAC). Les décrets du 19 mai 2003 et du 1^{er} août 2003 définissent l'organisation, les missions et le statut du corps de l'IGAAC.

L'IGAAC est alors chargée d'une mission de contrôle, de vérification, d'étude et de conseil à l'égard des services centraux et déconcentrés, des services à compétence nationale, des établissements publics nationaux et des organismes relevant du ministre chargé de la Culture ou bénéficiant d'un concours direct ou indirect des services de ce ministère.

En 2004, la Mission santé et sécurité au travail (MSST) est rattachée à l'IGAAC.

Par décret du 15 février 2008, l'IGAAC devient l'IGAC, Inspection générale des affaires culturelles. Elle voit ses compétences s'étendre progressivement, appuyées sur un mode de recrutement élargi. Par le décret du 14 septembre 2010, son recrutement est étendu aux membres issus des corps des conservateurs généraux du patrimoine, des conservateurs généraux des bibliothèques, des inspecteurs et conseillers de la création et des enseignements artistiques et de l'action culturelle, et des architectes et urbanistes de l'État.

Du fait de l'intégration en 2010 dans le périmètre du ministère des activités relevant des médias et de la communication, le domaine de compétences de l'IGAC est de facto élargi à ces secteurs, qui relèvent de la Direction générale des médias et des industries culturelles.

En 2011 ses missions sont élargies à l'audit interne: la Mission ministérielle d'audit interne (MMAI) lui est rattachée.

LA RÉFORME DES INSPECTIONS GÉNÉRALES

La réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique de l'État s'est traduite par la création, par un décret du 1^{er} décembre 2021, du corps des administrateurs de l'État et par la mise en extinction, à compter du 1^{er} janvier 2023, des corps des préfets et sous-préfets ainsi que de tous les corps d'inspection générale et de contrôle de l'État, dont celui de l'Inspection générale des affaires culturelles.

Le décret n°2022-335 du 9 mars 2022 relatif aux services d'inspection générale ou de contrôle et aux emplois au sein de ces services est venu préciser les conditions de mise en œuvre du statut d'emploi désormais dévolu à l'ensemble des inspections générales.

À partir du 1^{er} janvier 2023, les emplois d'inspection générale seront ainsi pourvus par voie de détachement pour les titulaires, par contrat pour les non titulaires, pour une durée maximale de cinq ans renouvelable, sans que la durée d'exercice de ces fonctions puisse excéder dix ans.

Les recrutements se feront désormais sur trois groupes d'emploi, en fonction du niveau des missions susceptibles d'être confiées, du degré d'expertise exigé ou de la diversité du parcours professionnel antérieur.

Les inspecteurs généraux des affaires culturelles présents dans le corps au 1^{er} janvier 2023 pourront en rester membres (clause

dite «du grand-père»), ou demander à être intégrés dans le corps des administrateurs de l'État. En ce cas, ils seront détachés de plein droit dans le nouveau statut d'emploi. Ce droit d'option leur sera ouvert pendant un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Le décret du 9 mars 2022 prévoit qu'un décret définit l'organisation et les missions de chaque service d'inspection générale ou de contrôle et précise les conditions et méthodes de travail permettant de garantir l'indépendance et l'impartialité des travaux de ses agents. De ce fait, l'Inspection générale des affaires culturelles a élaboré un projet de décret, en lien avec le Secrétariat général du ministère et les autres services d'inspection générale et de contrôle, pour adapter le décret n° 2003-729 du 1^{er} août 2003 qui régissait jusqu'ici son organisation, en vue d'une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

L'IGAC a également engagé des travaux en fin d'année 2022 pour préparer la mise en œuvre des nouveaux modes de recrutement qui s'appliqueront à partir de 2023, pour accueillir dans les meilleures conditions des fonctionnaires ou contractuels en début ou milieu de carrière, souhaitant exercer au sein du service des fonctions d'inspecteurs des affaires culturelles durant quelques années, et susceptibles de lui apporter de nouveaux profils et de nouvelles compétences.

NOS MISSIONS

Placée sous l'autorité directe du ministre chargé de la culture, l'Inspection générale des affaires culturelles assure des missions d'inspection, de contrôle ou d'évaluation. Elle peut également exercer des missions de conseil, d'appui, d'audit, d'enquête et d'expertise ainsi que des missions d'étude ou de médiation. Ces missions peuvent être réalisées à la demande du Premier ministre.

Ces missions s'exercent à l'égard des services centraux et déconcentrés, des services à compétence nationale, des établissements publics nationaux et, dans le cadre des lois et règlements, des organismes relevant du ministre chargé de la culture ou bénéficiant d'un concours direct ou indirect des services de ce ministère.

L'Inspection générale des affaires culturelles concourt à l'évaluation des politiques publiques culturelles ainsi qu'à l'appréciation du coût, du résultat et de l'efficacité des moyens mis en œuvre pour conduire les actions engagées par le ministère chargé de la culture.

Le ministre chargé de la culture peut autoriser les membres du service de l'Inspection générale des affaires culturelles à effectuer des missions à la demande d'autres autorités nationales, d'organismes publics, de collectivités territoriales ou de leurs groupements, de fondations ou d'associations,

d'États étrangers, d'organisations internationales ou de l'Union européenne.

Un membre de l'Inspection générale des affaires culturelles peut être chargé par le ministre chargé de la culture de l'intérim de la présidence ou de la direction d'un établissement ou organisme relevant de sa tutelle ou de son pouvoir de nomination.

L'Inspection générale des affaires culturelles concourt à la coordination des activités de l'ensemble des inspections relevant du ministère chargé de la culture. À cette fin, elle anime un comité de coordination chargé notamment d'établir la programmation de missions et de travaux communs à l'Inspection générale des affaires culturelles et aux inspections spécialisées placées sous l'autorité des directeurs généraux.

Deux missions sont rattachées à l'Inspection générale: la Mission ministérielle d'audit interne et la Mission santé-sécurité au travail.

La Mission ministérielle d'audit interne

L'audit interne a pour objectif de donner à chaque ministre une assurance sur le degré de maîtrise des risques liés à la gestion des politiques publiques dont ses services ont la charge et de lui apporter des conseils pour l'améliorer. L'audit interne s'assure ainsi que les dispositifs de contrôle interne sont efficaces.

Les démarches de contrôle interne et d'audit interne ont été initiées dans l'administration par un décret du 28 juin 2011, abrogé par le récent décret n°2022-634 du 22 avril 2022 relatif au contrôle et à l'audit internes de l'État, qui vise à renforcer leur impact.

La mission ministérielle d'audit interne (MMAI) du ministère de la Culture est placée sous la responsabilité de la cheffe du service de l'Inspection générale des affaires culturelles.

Le programme des missions d'audit interne est établi sur une base pluriannuelle par le comité ministériel d'audit interne (CMAI) présidé par la ministre de la Culture, représentée par son directeur du cabinet. Ce programme est actualisé à chaque CMAI à partir des cartographies des risques dont l'élaboration se poursuit au sein des services et qui font l'objet d'une validation par le comité de maîtrise des risques (CMR), mis en place à l'automne 2021, piloté par la mission du contrôle interne pour la maîtrise des risques (MCIMR) du Secrétariat général du ministère.

Claire Lambole, inspectrice générale des affaires culturelles, a été responsable déléguée de la MMAI culture de début 2020 au 1^{er} novembre 2022, date à laquelle Philippe Belin, inspecteur général des affaires culturelles, a pris cette responsabilité.

La Mission santé-sécurité au travail

Les inspecteurs santé-sécurité au travail (ISST) sont rattachés fonctionnellement à l'Inspection générale des affaires culturelles depuis 2004. Ce rattachement permet de préserver leur indépendance, l'objectivité de leurs constats et de favoriser l'effectivité de leurs recommandations.

Les ISST exercent leurs missions dans le cadre défini par le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment celle de contrôler les conditions d'application des règles des livres I à V de la quatrième partie du Code du travail. Ils assurent d'une part, une mission de conseil et d'expertise en appui aux chefs de service et aux assistants et conseillers de prévention dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur démarche de prévention et, d'autre part, une mission d'animation (information, conseil, formation) des acteurs de la prévention.

Claire Chérie, inspectrice générale des affaires culturelles, a coordonné cette mission de fin 2019 à juin 2022, sous l'autorité de la cheffe du service de l'Inspection générale. Rémi Tomaszewski, inspecteur général des affaires culturelles, coordonne cette mission depuis l'été 2022.

DES RAPPORTS AUX SUITES CONCRÈTES

L'IGAC émet dans ses rapports un ensemble de recommandations en termes d'évolution ou de mise en œuvre de dispositifs et de mesures de politique publique.

De façon concrète, ses préconisations contribuent à l'élaboration de la décision et à la stratégie de transformation de l'action publique.

Figurent ci-dessous quelques exemples récents de décisions ou de réformes auxquelles les missions de l'Inspection générale ont pu directement contribuer.

Mission interministérielle sur la réforme de la contribution à l'audiovisuel public (conduite avec l'IGF)

Les rapporteurs de la mission confiée en octobre 2021 à l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) et à l'Inspection générale des finances (IGF) ont formulé un ensemble de propositions permettant de mettre en œuvre les engagements du président de la République de supprimer la contribution à l'audiovisuel public (CAP) dès 2022, tout en protégeant l'indépendance de l'audiovisuel public.

Ces propositions ont inspiré le dispositif transitoire prévu par la loi de finances rectificative n° 2022-1157 du 16 août 2022, la suppression de la CAP étant compensée par un transfert d'une fraction du produit de la TVA jusqu'à fin 2024.

Mission-flash sur la mise en œuvre du volet territorialisé du plan de relance au sein de la direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

L'Inspection générale a mené une mission-flash sur la mise en œuvre du volet territorialisé du plan de relance au sein de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Elle a établi le diagnostic des procédures, des modalités de pilotage et des outils de dialogue mobilisés, afin de dégager les bonnes pratiques permettant de faire face à ces nouveaux enjeux, susceptibles d'être adoptées par toutes les DRAC.

C'est sur la base des recommandations du rapport qu'un vade-mecum a été adressé aux directions régionales dès la fin avril 2021.

Mission interministérielle d'appui à André Gauron sur les suites de l'année blanche en faveur des intermittents du spectacle et de l'audiovisuel (conduite avec l'IGAS)

Face à l'impact de la crise sanitaire sur les activités du secteur du spectacle, le président de la République avait annoncé le 6 mai 2020 la prolongation de l'indemnisation des intermittents jusqu'au 31 août 2021 sans réexamen de leurs droits, dite «année blanche».

Compte tenu de la poursuite de la crise sanitaire en 2021, la ministre de la Culture et la ministre du Travail, de l'emploi et de l'insertion ont confié par lettre du 1^{er} février 2021 à André Gauron, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes, la mission d'évaluer, avec l'appui de l'Inspection générale des affaires culturelles et de l'Inspection générale des affaires sociales, la situation des intermittents après le 31 août 2021 et de proposer des pistes pour ajuster le dispositif en fonction de cette analyse.

Les décisions prises se sont fondées sur les conclusions de ce rapport: prolongation de l'année blanche de quatre mois, jusqu'au 31 décembre 2021, avec maintien de «filets de sécurité» pour une durée de douze mois après cette date, création d'un dispositif transitoire spécifique pour les intermittents de moins de trente ans entrant dans le régime.

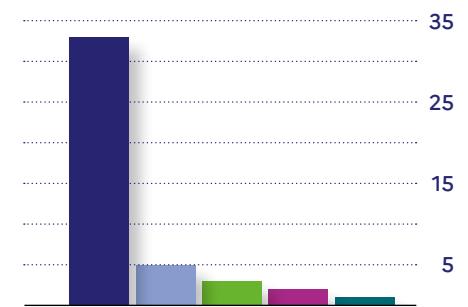
L'IGAC en 2022: chiffres clés

En 2022, 56 missions ont été réalisées ou engagées par le service de l'Inspection générale des affaires culturelles, dont 4 réalisées par la mission ministérielle d'audit interne (MMAI) et 8 par la mission santé-sécurité au travail (MSST).

Les graphiques ci-dessous portent sur les 44 missions réalisées ou engagées hors MMAI et MSST.

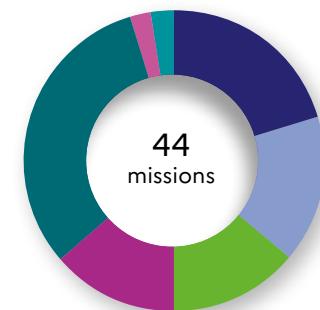
RÉPARTITION DES MISSIONS PAR NATURE

Missions d'évaluation et de prospective	33
Missions d'appui	5
Missions d'audit	3
Missions d'intérim	2
Mission de médiation	1

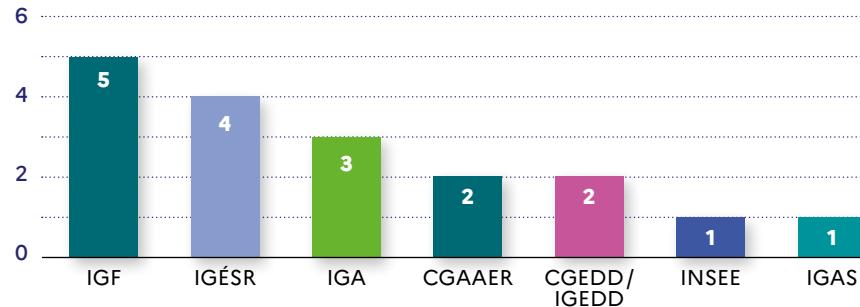


RÉPARTITION DES MISSIONS PAR DOMAINE

Territoires et transmission de la culture	9
Économie et organisation du secteur culturel	7
Création artistique	6
Médias et industries culturelles	6
Patrimoines et architecture	14
Langue française et langues de France	1
Cinéma	1



MISSIONS INTERMINISTÉRIELLES CONDUITES AVEC D'AUTRES INSPECTIONS GÉNÉRALES



Nombre total des missions interministérielles	13
Conduites par deux inspections générales	9
Conduites par trois inspections générales	3
Conduites par quatre inspections générales	1
CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux)	2
CGEDD (Conseil général de l'environnement et du développement durable) / IGEDD (Inspection générale de l'environnement et du développement durable)	2
IGA (Inspection générale de l'administration)	3
IGAS (Inspection générale des affaires sociales)	1
IGÉSR (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche)	4
IGF (Inspection générale des finances)	5
Inspection générale de l'INSEE	1

Les missions réalisées ou lancées

MISSIONS D'ÉVALUATION ET DE PROSPECTIVE TERRITOIRES ET TRANSMISSION DE LA CULTURE

Mission-diagnostic interministériel sur Universcience (conduite avec l'IGÉSR)

L'établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie (EPPDCSI), Universcience, a été créé par le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009, fusionnant les deux composantes préexistantes du Palais de la découverte (1937) et de la Cité des sciences et de l'industrie (CSI, 1986). Il s'agit du seul opérateur d'envergure nationale dont la mission fondamentale vise à assurer la diffusion de la culture scientifique et technique. Les deux ministères chargés de la tutelle directe de l'établissement ont confié à l'Inspection générale des affaires culturelles et à l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche le soin d'effectuer une mission-diagnostic sur ses activités au prisme du projet d'établissement et des contrats de performance passés et à venir, dans le contexte de la crise sanitaire.

Mission interministériel sur la littératie statistique (conduite avec l'Inspection générale de l'INSEE et l'IGÉSR)

Les services d'inspection générale de l'INSEE, de l'éducation, du sport et de la recherche et des affaires culturelles se sont vu confier par leurs directions de cabinet

respectives une mission sur l'action en faveur de la littératie statistique, entendue comme l'aptitude à comprendre et utiliser les informations statistiques, en tant qu'elle est nécessaire à l'exercice de la citoyenneté. Dans un environnement marqué par la profusion d'informations chiffrées de formes, de qualités et d'origines diverses éclairant le débat public ou nourrissant de fausses informations, la « littératie statistique » s'appuie en particulier sur la culture mathématique acquise à l'école mais aussi sur un ensemble d'outils statistiques et d'indicateurs présents dans le débat public ainsi que dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Mission interministériel sur l'éducation alimentaire (conduite avec le CGAAER, l'IGAS et l'IGÉSR)

Cette mission relative à l'éducation alimentaire est une commande conjointe des ministres chargés de la Transition écologique, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Agriculture, de la Culture et de la Santé. Elle a été confiée au Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), à l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC), à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et à l'Inspection générale de l'éducation, du sport, et de la recherche (IGÉSR).

L'alimentation est à la croisée de plusieurs compétences ministérielles car elle porte des enjeux sanitaires, sociaux, économiques, environnementaux, culturels.

La crise sanitaire du Covid-19 a montré qu'une alimentation équilibrée était un gage de bonne santé et de meilleure résistance immunitaire, tout en révélant à quel point elle est un marqueur d'inégalités sociales. Les crises géopolitiques, climatiques et économiques bouleversent les systèmes alimentaires et rendent leur évolution nécessaire. Dans ce contexte, l'éducation alimentaire apparaît comme un levier de changement pour sensibiliser chaque individu aux conséquences de ses choix alimentaires, sur sa propre santé et sur les écosystèmes naturels.

Mission-flash interministérielle sur la mise en œuvre des préconisations du rapport IGA-IGAC de 2018 sur le Mémorial ACTe (conduite avec l'IGA)

Les deux inspections générales ont été chargées d'évaluer la mise en œuvre des préconisations du précédent rapport d'inspection réalisé en 2018.

Mission sur la diffusion dans les zones rurales de l'offre des grands labels

L'IGAC a été saisie d'une mission de bilan de la diffusion de l'offre des structures labellisées du spectacle vivant et des arts plastiques dans les territoires situés hors de l'orbite des pôles urbains, notamment les territoires ruraux et isolés.

Cette mission repose sur une enquête effectuée DRAC par DRAC, mobilisant 21 inspecteurs généraux.

Mission-flash relative à la Direction des affaires culturelles de Martinique

L'Inspection générale a été chargée d'établir un diagnostic du fonctionnement de la Direction des affaires culturelles de Martinique.

ÉCONOMIE ET ORGANISATION DU SECTEUR CULTUREL

Mission interministérielle pour la préparation du rapport du Gouvernement sur la rémunération pour copie privée (conduite avec l'IGF)

La loi du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique a prévu la remise par le Gouvernement au Parlement d'un rapport sur la rémunération pour copie privée (RCP), que l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) ont été chargées de préparer.

La RCP vise à compenser, pour les auteurs, les artistes-interprètes et les producteurs de l'ensemble des champs culturels, la perte de revenus découlant du dispositif législatif autorisant la copie privée de leurs œuvres. Elle est due par les fabricants ou importateurs de supports d'enregistrement vierges, à l'exception notable des ordinateurs. Les montants de RCP pour chaque support sont fixés par la Commission pour la rémunération de la copie privée, en fonction des capacités d'enregistrement et de sondages sur les comportements de copie des Français.

Les montants collectés ont fortement augmenté depuis 2000, pour se stabiliser autour de 300M€ ces dernières années. La RCP constitue, via les organismes de gestion collective (OGC), une source directe de revenus de droit de propriété intellectuelle pour quelque 200 000 interprètes et auteurs et pour 1600 producteurs. La loi fait par ailleurs obligation aux OGC de consacrer 25% de la RCP à des actions artistiques et culturelles, ce «quart copie privée» constituant une source importante du financement de la création et de la production culturelles.

La mission a pu constater que le dispositif de RCP faisait l'objet de critiques notamment liées aux standards statistiques des études d'usages et à la méthodologie de calcul des barèmes ou encore aux dispositifs d'exonération et de remboursement prévus par la loi pour les appareils à usage professionnel.

La mission émet sur ces bases un ensemble de recommandations d'amélioration des modalités de fixation et de versement de la RCP.

Retour d'expérience sur les formes innovantes d'accès à l'offre culturelle développées par les établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture pendant la crise sanitaire et sur leur possible extension et contribution à l'évolution de leur modèle économique

L'Inspection générale des affaires culturelles a été chargée d'élaborer un retour d'expérience sur les formes innovantes d'accès à l'offre culturelle proposées par les établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture durant la crise sanitaire.

Les rapporteurs ont interrogé les établissements publics et certains musées sous statut de service à compétence nationale pour disposer d'un périmètre permettant d'apprécier d'une part les offres numériques proposées durant la pandémie et d'autre part la pertinence d'un déploiement de ces dernières hors période de crise, en prenant en compte la question d'une possible concurrence entre fréquentation physique et fréquentation numérique.

La mission s'est attachée à étudier les objectifs poursuivis par les établissements: principalement le maintien de la cohésion des équipes et du lien avec tous leurs publics, le soutien aux artistes et le maintien des

politiques sociales en interne étant aussi au cœur de leurs préoccupations.

Elle s'est penchée sur les modalités de la conception et de la mise en œuvre de ces offres nouvelles au sein des établissements. L'analyse des processus de décision révèle une grande réactivité de l'ensemble des établissements et de leurs équipes.

De même, la mission a étudié les nouveaux modèles développés durant la crise sanitaire (captations, visites virtuelles, cours et conférences en ligne), même s'il est trop tôt pour en mesurer l'impact financier, en particulier pour les établissements bénéficiant d'une forte notoriété nationale et internationale.

La mission s'est attachée à formuler des recommandations visant à réduire, en particulier, les difficultés liées à la gestion des droits ou aux modes de diffusion et surtout de commercialisation.

La crise sanitaire a indubitablement accéléré le développement du numérique au sein de tous les établissements et modifié à long terme les exigences du public. La pandémie a développé des capacités d'adaptation inusitées, une curiosité accrue et un désir d'expérimentation de nouveaux modèles de représentation et de transmission.

Mission d'état des lieux et de proposition d'évolution pour le développement de la captation et de la diffusion de spectacles et d'événements culturels en ligne

La mission dresse tout d'abord un historique des captations et expose les enjeux qui s'y attachent: un instrument privilégié de démocratisation culturelle et, pour les professionnels du secteur du spectacle vivant, une éventuelle source additionnelle de revenus ainsi qu'un outil de promotion et de rayonnement international. Elle retrace également le rôle important joué par les captations durant la crise sanitaire.

La deuxième partie de ce rapport est consacrée au modèle économique dominant des captations, reposant sur les obligations des chaînes de télévision publiques et privées et les aides apportées, principalement (mais aujourd'hui plus exclusivement) par le CNC. Elle étudie particulièrement les deux modes récents de diffusion des captations que constituent les plateformes et le *livestream*, d'une part, les salles de cinéma d'autre part.

La mission s'est également attachée à analyser les questions juridiques complexes que soulèvent les captations, notamment en termes de droit de la propriété intellectuelle, de droit du travail et de fiscalité.

Les rapporteurs mettent aussi l'accent sur les initiatives qui apparaissent nécessaires pour mieux valoriser les captations de spectacles vivants, notamment comme outil d'éducation artistique et culturelle et comme élément du patrimoine audiovisuel, en favorisant leur découvervabilité.

Enfin, la dernière section du rapport est consacrée aux enjeux de développement durable.

Sur l'ensemble de ces questions, le rapport formule des recommandations, concernant notamment le pilotage au sein du ministère de la Culture, le suivi de la place du spectacle vivant sur les antennes de l'audiovisuel public, la valorisation de l'offre de spectacles vivants en ligne, la juste rémunération des producteurs de spectacles et l'engagement d'une étude sur le bilan environnemental du visionnage de spectacles en ligne.

Mission interministérielle relative à l'emploi contractuel au ministère de la Culture et dans ses établissements publics (conduite avec l'IGF)

Cette mission, confiée à l'IGAC et à l'IGF, s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique qui a élargi les possibilités de recours à l'emploi contractuel.

Mission d'état des lieux des résidences pour les artistes et les professionnels de la culture étrangers en France

Les récentes crises internationales ont mis en évidence des situations d'urgence pour l'accueil d'artistes et de professionnels de la culture étrangers en France qui ont mobilisé un certain nombre de structures à même de proposer des résidences. L'IGAC a été missionnée pour réaliser un état des lieux de ces résidences (toutes disciplines et tous statuts confondus) et établir un premier bilan.

Mission sur la rémunération des travaux des membres des commissions d'attribution d'aides financières

L'IGAC a été chargée de recenser les pratiques du ministère de la Culture et de ses établissements publics en matière de rémunération des membres des commissions d'attribution d'aides financières et des personnalités extérieures parfois sollicitées pour l'instruction des dossiers.

CRÉATION ARTISTIQUE

Mission interministérielle sur le statut des enseignants des écoles territoriales d'art (conduite avec l'IGA et l'IGESR)

Le cadre d'emploi des professeurs territoriaux d'enseignement artistique (PEA) est constitué majoritairement des enseignants des conservatoires, qui n'appartiennent pas à l'Enseignement supérieur. Il est régi par un statut qui depuis sa création en 1991 n'a pas évolué.

Le statut des PEA a été examiné dans divers travaux récents, dont une mission-flash de l'Assemblée nationale en 2019.

Souhaitant pouvoir traiter cette question au plan interministériel, les trois ministres de la Culture, de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ont confié à leurs inspections générales respectives une mission conjointe.

Mission-flash sur la création de la future Maison des mondes africains

Le président de la République a annoncé, lors du sommet Afrique-France du 8 octobre 2021 à Montpellier, la création d'une Maison des mondes africains, faisant suite à la proposition d'Achille Mbembe dans son rapport,

Les nouvelles relations Afrique-France: relever ensemble les défis de demain.

Une mission a été confiée à l'IGAC, lui demandant d'apporter son concours à ce projet, en réalisant une mission-flash sur les modèles financiers et juridiques envisageables ainsi que sur un comparatif de quelques lieux tournés vers l'Afrique dans les pays voisins.

Mission-diagnostic sur la profession et la reconversion des danseurs

Les rapporteurs ont d'abord évalué les dispositifs mis en place à la suite de la mission conjointe réalisée par l'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection générale de l'administration des affaires culturelles sur la reconversion des danseurs en 2004, intitulée « La reconversion des danseurs, une responsabilité collective ». Ils ont ensuite dressé un constat sur les accompagnements proposés aujourd'hui aux danseurs salariés permanents dans les centres chorégraphiques nationaux (CCN) et les ballets des opéras, d'une part, et aux intermittents du spectacle, d'autre part.

Au terme de ces analyses et de ces constats, la mission a formulé des préconisations pour renforcer l'accompagnement des danseurs dans leurs projets de reconversion.

Mission-diagnostic sur le Conservatoire national supérieur d'art dramatique

Le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD) est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère de la Culture qui accueille chaque année une centaines d'élèves, tous cursus confondus. Il joue un rôle de premier plan dans le paysage de l'enseignement supérieur de l'art dramatique en France, que ce soit au titre de la formation d'artistes-interprètes, mais aussi de metteurs en scène et de recherche en art.

La mission de l'IGAC était la première effectuée auprès de cet établissement héritier de l'École royale de chant et de déclamation créée en 1784. L'Inspection générale est intervenue dans la perspective d'une nouvelle direction et en amont de l'élaboration d'un nouveau contrat de performance du Conservatoire.

Elle a réalisé un état des lieux de l'exercice des missions statutaires de l'école en matière de formation initiale et continue, ainsi que de son ouverture à la diversité sociale et géographique des jeunes de même qu'aux enjeux sociétaux. Elle s'est également concentrée sur l'analyse des moyens mis en œuvre notamment en termes de fonctionnement et d'organisation, d'équilibre financier et d'investissements immobiliers.

Mission-diagnostic sur l'École nationale supérieure d'art de Bourges

La mission-diagnostic portant sur l'École nationale supérieure d'art de Bourges (ENSAB) intervient à la suite des désordres bâtimentaires survenus en 2021 et des

travaux d'urgence menés pour garantir la continuité de son activité. Elle s'inscrit également en amont du processus d'évaluation par le Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) et de l'élaboration d'un contrat d'objectifs et de performance avec l'État.

MÉDIAS ET INDUSTRIES CULTURELLES

Mission interministérielle sur la concentration dans les médias (conduite avec l'IGF)

L'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) ont été conjointement chargées d'une mission sur les règles anti-concentration dans le secteur de la presse, de l'audiovisuel et des groupes multimédia répondant à l'objectif constitutionnel de sauvegarde du pluralisme.

La mission constate que la concentration dans le secteur des médias est hétérogène : élevée et en hausse depuis une dizaine d'années s'agissant de la télévision hertzienne ; moyenne et stable pour la radio ; élevée et en hausse pour la presse quotidienne locale ; moyenne et stable pour la presse quotidienne nationale. Il apparaît de ce fait difficile de porter une appréciation univoque sur la concentration pour le secteur dans son ensemble.

En tout état de cause, du fait de la multiplication des canaux de diffusion, de la numérisation et de l'arrivée de nouveaux acteurs, le degré de pluralisme des contenus apparaît bien plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était au début des années 2000 et à plus forte raison en 1986, lors de l'édition du dispositif anti-concentration.

Le modèle économique des médias est par ailleurs fragilisé par les plateformes numériques. Le cadre juridique du contrôle sectoriel des concentrations apparaît en outre obsolète, dans ses outils et dans son approche.

La mission propose de réformer le contrôle des concentrations spécifique aux médias, notamment pour que le contrôle ne s'applique plus uniquement aux services autorisés à diffuser par voie hertzienne terrestre, comme c'est le cas aujourd'hui, mais à l'ensemble des médias d'information.

Mission interministérielle sur la réforme de la contribution à l'audiovisuel public (conduite avec l'IGF)

Le Premier ministre a confié en octobre 2021 à l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) et à l'Inspection générale des finances (IGF) une mission relative à la réforme de la contribution à l'audiovisuel public (CAP), jusqu'alors adossée pour son assiette et son recouvrement à la taxe d'habitation, qui se trouve supprimée pour l'ensemble des foyers en 2023, s'agissant des résidences principales.

La réforme de la CAP devait être guidée par différents principes : une ressource pérenne et dynamique, assurant un rendement équivalent à celui de la CAP, compatible avec la garantie d'indépendance de l'audiovisuel public et l'exigence de prévisibilité de ses moyens.

Le rapport se divise en quatre parties.

Il inscrit tout d'abord la question du financement de l'audiovisuel public dans le contexte du secteur, marqué par d'importantes transformations liées notamment à l'arrivée des plateformes numériques.

Il analyse ensuite les caractéristiques, la dynamique, le rôle et les fragilités de la CAP.

La troisième partie tire les enseignements pour la France des résultats du paragraphe

effectué dans dix pays européens : Allemagne, Pays-Bas, Suisse, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Danemark, Finlande, Norvège, Suède.

Le rapport formule enfin un ensemble de propositions permettant de mettre en œuvre les engagements du président de la République de supprimer la CAP dès 2022, tout en protégeant l'indépendance de l'audiovisuel public.

Mission sur la double conservation physique et numérique du dépôt légal

L'IGAC a été chargée d'analyser les conséquences de la réforme du dépôt légal portée par la loi du 30 décembre 2021 pour la BnF, le CNC et l'INA, dans le contexte de basculement numérique et sur la base d'un éclairage comparatif international des politiques de dépôt légal.

Mission-diagnostic sur le fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse

L'IGAC a été saisie d'une mission-diagnostic du fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse (FSEIP), créé en 2016, qui s'inscrit dans le dispositif général des aides publiques à la presse.

Le FSEIP distribue trois types de subventions : bourses d'émergence pour le lancement et le développement de publications ou de services de presse en ligne

émergents; appels à projets «programmes d'incubation médias émergents» développant des programmes dédiés aux médias émergents et aux fournisseurs de solutions; enfin appels à projets «programmes de recherche et de développement» développant une expertise sur des thèmes au cœur des mutations du secteur.

PATRIMOINES ET ARCHITECTURE

Mission-diagnostic inter-ministérielle sur le domaine national de Chambord (conduite avec l'IGEDD et le CGAAER)

À l'occasion de la fin de mandat du directeur général de l'EPIC de Chambord, les trois ministres de tutelle (culture, agriculture et transition écologique) ont souhaité qu'une mission interministérielle fasse le point sur la situation de cet établissement au statut original, qui ne figure plus depuis 2019 sur la liste des opérateurs de l'État.

Mission-diagnostic sur l'établissement public du Musée national des arts asiatiques-Guimet

Né en 1889 de la volonté d'Émile Guimet, ce musée a longtemps été partie intégrante de la direction des Musées de France, puis service à compétence nationale, avant d'obtenir le statut d'établissement public

Mission-diagnostic sur la Maison des écrivains et de la littérature

L'IGAC a été saisie d'une mission-diagnostic sur la Maison des écrivains et de la littérature (Mél), créée en 1986.

national fin 2003. Il possède l'une des plus importantes collections d'art asiatique en dehors de l'Asie.

L'Inspection générale des affaires culturelles a été mandatée pour réaliser une mission-diagnostic afin de dresser un état des lieux de la réalisation de ses missions et de faire des recommandations pour l'avenir, dans la perspective de l'installation d'une nouvelle présidence du musée et en amont du futur contrat d'objectifs et de performance entre l'État et l'établissement.

Mission-diagnostic sur l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

L'IGAC a été saisie d'une mission-diagnostic de l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV) qui intervient alors que l'EPV a souffert de la crise sanitaire et du coup d'arrêt du tourisme international.

Mission-diagnostic sur l'établissement public du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

L'IGAC a réalisé une mission-diagnostic sur le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), implanté à Marseille en 2013, au terme du second mandat de son président et dans la perspective de la nomination de son successeur, qui est intervenue le 24 octobre 2022.

Mission-diagnostic sur l'établissement public du Musée d'Orsay et du Musée de l'Orangerie

L'Inspection générale des affaires culturelles a conduit une mission-diagnostic sur l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie-Valéry Giscard d'Estaing (EPMOO) à l'occasion du changement de présidence.

Elle est intervenue en amont de la préparation d'un nouveau contrat d'objectifs et de performance de l'établissement public et s'est employée à identifier les principaux enjeux auxquels celui-ci est confronté.

Mission-diagnostic sur les musées nationaux Gustave Moreau et Jean-Jacques Henner

L'Inspection générale des affaires culturelles a été chargée d'une mission-diagnostic sur l'établissement public du musée national

Gustave Moreau et du musée national Jean-Jacques Henner, dans la perspective du départ à la retraite de sa directrice.

Cette mission a pour objet principal d'établir un état des lieux complet de l'établissement et d'évaluer les enjeux pour les prochaines années.

Mission sur la doctrine de conservation du site d'Oradour-sur-Glane et son mode de gestion

L'Inspection générale des affaires culturelles s'est vu confier une mission sur la doctrine de conservation du site d'Oradour-sur-Glane et son mode de gestion.

Après le massacre par la division SS Das Reich de la population civile du village d'Oradour-sur-Glane le 10 juin 1944, qui fit 643 victimes, les ruines du village martyr ont été conservées et classées au titre des monuments historiques par la loi n° 46-986 du 10 mai 1946. Le nouveau bourg fut construit à proximité. Près de soixante-huit ans après le massacre, le site présente un état de vétusté important malgré l'entretien constant réalisé.

À l'approche de la célébration du 80^e anniversaire du massacre, les rapporteurs ont été appelés à formuler des préconisations, portant notamment sur la définition d'une doctrine patrimoniale concertée.

Mission d'étude sur l'opportunité et les modalités d'une collaboration plus étroite entre l'Institut national du patrimoine et l'École de Chaillot

L'Inspection générale des affaires culturelles a été chargée de dresser un état des

lieux des enseignements délivrés respectivement par l'Institut national du patrimoine et, au sein de la Cité de l'architecture et du patrimoine, par l'école de Chaillot, afin d'examiner l'opportunité et les modalités d'une collaboration renforcée.

LANGUE FRANÇAISE ET LANGUES DE FRANCE

Mission sur la prise en compte du plurilinguisme dans l'information et l'accueil des publics par les établissements publics du ministère de la Culture

La loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite «loi Toubon» ouvre la voie au plurilinguisme dans l'espace public, par l'obligation de «double traduction» qu'elle prescrit aux organismes investis d'une mission de service public. La mission a analysé le plurilinguisme du point de vue de la politique des langues des services de l'État et de celui des établissements culturels sous tutelle du ministère mais aussi fait état des «bonnes pratiques» d'autres établissements culturels.

La première partie du rapport analyse la place du plurilinguisme dans la politique des langues en France. La reconnaissance croissante de la pluralité des langues sur le

territoire et la mise en œuvre d'une politique publique de la diversité linguistique répond aussi bien à une demande de reconnaissance des droits culturels qu'à une nécessité d'améliorer l'attractivité du territoire pour les touristes étrangers.

La deuxième partie du rapport est consacrée au bilan des pratiques en matière de plurilinguisme dans les musées et sites patrimoniaux sous tutelle du ministère, tant dans les domaines où la loi Toubon est applicable que dans ceux où elle ne l'est pas. La mission constate que la loi est globalement respectée dans la quasi-totalité des établissements pour la signalétique directionnelle, dans la moitié d'entre eux s'agissant des panneaux de salle, mais dans un quart seulement s'agissant des cartels. Les supports de visite (documents imprimés et audioguides) sont très souvent traduits en plus de deux langues étrangères. Sur les sites internet (qui sont hors du périmètre de la loi Toubon), le bilinguisme français-anglais est à égalité avec le

plurilinguisme. Le monolinguisme français y est désormais résiduel, contrairement aux réseaux sociaux, où il demeure majoritaire.

Enfin, le rapport analyse les nouveaux défis du plurilinguisme auxquels sont confrontés les établissements culturels, dans un contexte marqué par la conjonction des crises sanitaires, géopolitiques et climatiques, qui les conduit à redéfinir

leur politique des publics et leur stratégie linguistique. Elle souligne les perspectives ouvertes par le développement rapide des technologies de traduction et d'interprétation reposant notamment sur l'intelligence artificielle. La mission observe que la future Cité internationale de la langue française (CILF) à Villers-Cotterêts donne l'occasion de repenser une politique de la langue dans ses dimensions nationale et internationale.

CINÉMA

Mission d'état des lieux de la situation du secteur du documentaire

L'Inspection générale des affaires culturelles a été sollicitée pour conduire une mission de diagnostic sur la situation du secteur

MISSIONS D'AUDIT

Mission interministérielle d'audit de la maîtrise des coûts et des calendriers des projets immobiliers de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (conduite avec le CGEDD)

Par lettre de mission du 1^{er} septembre 2021, l'Inspection générale des affaires

documentaire et présenter, le cas échéant, toutes propositions utiles en vue d'une amélioration des dispositifs de soutien existants, dans un contexte marqué par la crise sanitaire et de généralisation de l'offre délinéarisée du documentaire.

culturelles et le Conseil général de l'environnement et du développement durable ont été chargés d'une mission interministérielle d'audit de la maîtrise des coûts et des calendriers des projets immobiliers de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC). Cet audit est intervenu en amont de l'élaboration d'un nouveau contrat de performance de l'établissement.

Mission interministérielle d'audit de la Fondation Calvet (conduite avec l'IGA)

Issu du legs en 1810 d'Esprit Calvet, collectionneur avignonnais, la fondation Calvet a pour mission de conserver et d'acquérir des œuvres que la ville d'Avignon présente dans quatre musées (musée Calvet, musée lapidaire, musée du Petit Palais et musée Requien) bénéficiant de l'appellation «musée de France».

MISSIONS DE MÉDIATION

Mission de médiation entre Eutelsat et des organismes de gestion collective

MISSIONS D'APPUI

Mission d'appui auprès de Pierre Duquesne, ambassadeur chargé de la coordination du soutien international au Liban

La mission d'appui de l'IGAC auprès de l'ambassadeur Pierre Duquesne, chargé de la coordination interministérielle du soutien international au Liban, a été prolongée afin de poursuivre l'aide aux acteurs culturels libanais dans un contexte de crise qui perdure, plus de deux ans après les explosions du port de Beyrouth (août 2020).

Mission interministérielle d'audit de la Fondation Angladon (conduite avec l'IGA)

La fondation Angladon-Dubrujeaud, du nom de ses fondateurs, a été déclarée d'utilité publique en 1993. Elle est gestionnaire du musée Angladon, ouvert au public à Avignon depuis 1996, qui présente notamment des œuvres rares de très grands artistes des XIX^e et XX^e siècles.

La ministre de la Culture a confié à l'IGAC en juin 2021 une mission de médiation entre des organismes de gestion collective de droits d'auteur et l'opérateur satellitaire EUTELSAT.

Le ministère de la Culture et ses opérateurs ont renouvelé en 2022 leurs actions de soutien.

Le soutien pour la création d'un centre de conservation et d'études sur le site de Byblos (en partenariat avec le musée du Louvre), l'invitation de nombreux artistes libanais à la Biennale de Lyon et la conclusion du programme de résidences d'artistes NAFAS font partie des projets les plus emblématiques de l'année.

Le soutien aux médias indépendants libanais a fait l'objet d'une attention particulière, notamment par l'organisation d'un événement ad hoc, le Live Magazine (spectacle de journalisme en scène), à Marseille en février 2022 et à Beyrouth en avril 2022.

Mission d'appui à la mise en œuvre de la Présidence française de l'Union européenne

Cette mission d'appui à la mise en œuvre de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) s'est déroulée au premier semestre 2022, et fait suite à la mission d'appui à la préparation de la PFUE, au deuxième semestre 2021.

Effectuée en appui au cabinet de la ministre et au Secrétariat général (service des affaires juridiques et internationales), elle impliquait un rôle de coordination avec l'ensemble des directions et délégations du ministère engagées dans la PFUE. Elle a eu pour objet notamment de contribuer à la préparation et la mise en œuvre de la réunion informelle des ministres de la culture de l'Union européenne tenue en mars 2022 à Angers, qui a traité de la situation en Ukraine, de la protection et la valorisation du patrimoine culturel européen et du développement de la découverbarité des contenus européens sur Internet.

La mission a contribué également à l'élaboration des conclusions du conseil des ministres de l'Union européenne, tenu en

avril 2022 à Luxembourg, relatives à l'établissement d'une stratégie européenne en faveur des industries culturelles et créatives et au renforcement des échanges interculturels par la mobilité des artistes et des professionnels de la culture et par le multilinguisme à l'ère numérique.

Elle s'est enfin traduite par le soutien à la préparation des neuf colloques organisés par les services du ministère pour la PFUE dans le domaine de la culture et des médias et des interventions dans plusieurs colloques et rencontres européens organisés par la France.

Accompagnement de la mission confiée par la Première ministre au sénateur Julien Bargeton sur le financement par les politiques publiques de la filière musicale (conduite avec l'IGF)

La Première ministre a confié au sénateur Julien Bargeton, nommé à cet effet Parlementaire en mission auprès de la ministre de la Culture, une mission de réflexion sur le financement des politiques publiques en direction de la filière musicale. L'Inspection générale des finances et l'Inspection générale des affaires culturelles accompagnent cette mission.

Mission interministérielle d'appui à la Mission aux affaires culturelles (MAC) du Haut-Commissariat de la République pour le renouvellement de la convention-cadre relative à la culture en Polynésie française (conduite avec l'IGAC)

La compétence culturelle a été transférée au Gouvernement de la Polynésie française par la loi organique du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française. Toutefois, un partenariat avec l'État a été mis en place pour accompagner le Pays dans la mise en place et le développement de sa politique culturelle. À l'échéance de la convention-cadre de 2017 entre le ministère de la Culture et le Pays polynésien et en vue de son renouvellement début 2023, une mission a été confiée à l'Inspection générale des affaires culturelles et à l'Inspection générale de l'administration pour aider la MAC à :

- établir un bilan qualitatif et quantitatif de la convention-cadre en cours,
- définir les orientations prioritaires de la coopération avec le Gouvernement polynésien,
- proposer des modalités renforcées de structuration du partenariat avec le ministère polynésien en charge de la culture,
- mieux insérer la culture dans les politiques publiques portées par l'État en faveur de la population polynésienne française.

Un point spécifique sera fait sur la situation des archives de l'État en Polynésie conservées par le Service du patrimoine archivistique et audiovisuel du Pays.

Mission d'appui à la mission relative au cadre juridique et aux procédures d'acquisition des biens culturels

Face à la sensibilité croissante des questions relatives à la vérification de l'authenticité et de l'origine non frauduleuse des objets proposés aux musées pour acquisition, la ministre de la Culture a souhaité que soit dressé un état des lieux des législations en vigueur et des procédures actuellement pratiquées pour les acquisitions d'objets devant intégrer les collections des Musées nationaux, à titre gratuit ou onéreux.

Cette mission a été confiée à trois personnalités: Marie-Christine Labourdette, Christian Giacomo et Arnaud Oseredczuk, qui ont bénéficié de l'appui de l'Inspection générale des affaires culturelles.

La mission a auditionné des représentants de l'ensemble des acteurs, conservateurs de musées, services de l'État concernés par la lutte contre la fraude et les trafics d'objets d'art et la mise en œuvre des engagements européens et internationaux dans ce domaine (douanes, justice, police, finances, affaires étrangères) ainsi que des acteurs du marché de l'art: marchands d'art et antiquaires, experts, commissaires-priseurs.

Une quarantaine de préconisations ont été élaborées visant à améliorer la collégialité des décisions d'acquisition au sein des musées, à renforcer les procédures d'alerte en cas de

doute et à organiser au sein du service des musées de France une cellule spécialisée dans les recherches de provenance, discipline dont la place dans la formation initiale et continue des conservateurs doit être développée.

Les préconisations visent également à améliorer les moyens de traçabilité des objets en amont au sein du marché de l'art, par l'enrichissement des renseignements du livre de police des marchands et commissaires-priseurs et la systématisation de leur informatisation, ainsi que par une meilleure définition des vigilances auxquelles sont tenus les commissaires-priseurs, les marchands et les experts en matière de recherche de provenance.

Enfin, avec l'accord des autres ministères intéressés, la mission a pu étendre ses recommandations au-delà du ministère de la Culture et de ses établissements afin de mobiliser les compétences réparties au sein de la sphère publique. À ce titre, elle préconise le développement de la coordination interministérielle par la création d'une commission interministérielle saisie par le ministère de la Culture pour les acquisitions les plus sensibles, une priorité accrue accordée par la filière répressive (police, douanes, finances, justice) au trafic illicite de biens culturels et le soutien de la France à la constitution d'une base de données européenne des législations et pièces justificatives de l'export des pays source.

MISSIONS D'INTÉRIM

Administration provisoire de la Sécurité sociale des artistes-auteurs et de la Maison des artistes

Par arrêté du 29 mars 2018 de la Direction de la sécurité sociale, Anne-Marie Le Guével, inspectrice générale des affaires culturelles, a été désignée administratrice provisoire des associations agréées pour la gestion de la sécurité sociale des artistes auteurs, exerçant les fonctions dévolues aux conseils d'administration de ces instances, à savoir l'AGESSA et la mission «sécurité sociale» de la Maison des artistes.

L'AGESSA a changé de dénomination sociale le 21 décembre 2020, pour devenir la Sécurité sociale des artistes auteurs, de nouveaux statuts étant adoptés. S'agissant du rapprochement des deux associations, tous les audits nécessaires à la réalisation de l'apport partiel d'actifs liés à la partie «sécurité sociale» de la Maison des artistes ont été menés à terme en 2022.

L'administration provisoire s'est achevée fin 2022 avec la recomposition du conseil d'administration de la Sécurité sociale des artistes-auteurs.

Intérim de la direction générale de la Cité de la céramique Sèvres-Limoges

La mission confiée à Irène Basilis, inspectrice générale des affaires culturelles, vise à stabiliser la gouvernance de la Cité de la céramique Sèvres-Limoges, dont le fonctionnement en tant qu'établissement public est récent.

MISSION MINISTÉRIELLE D'AUDIT INTERNE

L'audit de l'utilisation des fonds européens destinés au plan de relance

La MMAI a été mandatée en application de la circulaire du Premier ministre n° 6300/SG du 30 août 2021 relative à la mise en œuvre et au suivi des mesures «Plan national de relance et de résilience» (PNRR) pour mener les audits de l'utilisation des fonds européens pour le financement du plan de relance, sous la supervision de la Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC), autorité d'audit des fonds européens en France.

L'activité de la MMAI en 2022 a été principalement consacrée à ces audits destinés à servir de base à la CICC pour donner l'assurance à la Commission européenne du bon fonctionnement des dispositifs de contrôle

Des outils de pilotage adaptés seront à mettre en place, comme l'a préconisé récemment un rapport de la Cour des Comptes, s'appuyant sur un rapport de l'IGAC de 2020.

Dans le cadre de cette mission d'intérim, les synergies possibles entre le Mobilier national et la Cité de la Céramique-Sèvres et Limoges seront étudiées.

des fonds destinés à sauvegarder les intérêts financiers de l'Union européenne.

L'accord du 6 juillet 2021¹ prévoit en effet que 702,5M€ soient mis à disposition de la France, sous forme de remboursement des sommes engagées, via le fonds européen «Facilité pour la reprise et la résilience» (FRR), pour le soutien des politiques culturelles sur la période 2021-2026.

Pour le ministère de la Culture, les remboursements sont répartis sur les secteurs suivants:

- 280M€ pour soutenir les sites patrimoniaux dans les territoires, valoriser les métiers d'art et les savoir-faire d'excellence;
- 113M€ pour soutenir l'emploi artistique, redynamiser la jeune création et moderniser le réseau des établissements d'enseignement supérieur de la Culture;

1. Cf. Décision d'exécution du conseil européen relative à l'approbation de l'évaluation du plan de relance et de résilience pour la France.

- 309,5M€ afin de consolider et moderniser des filières culturelles stratégiques lourdement impactées par la crise.

La première demande de remboursement intéressant le ministère de la Culture (309,5M€) est présentée au titre de 2022 pour les plans filières presse, livre et cinéma, qui comportent 43 dispositifs distincts. D'autres demandes de remboursement interviendront en 2024 (dispositif de soutien à la création artistique et travaux de rénovation d'écoles d'art et d'architecture) et en 2026 (travaux de cathédrales et d'autres monuments historiques).

La demande de remboursement effectuée au titre de 2022 (309,5M€), liée aux filières culturelles stratégiques, est répartie ainsi:

- plan filière Presse (140M€);
- plan filière Livre (53M€);
- plan filière Cinéma (116,5M€).

La demande de remboursement au titre de 2022 sera établie sur la base d'une déclaration de gestion signée par la ministre qui doit attester de la bonne utilisation des fonds, de l'exactitude et de la fiabilité des données transmises, ainsi que de la robustesse des systèmes de gestion et de contrôle mis en place. Elle doit démontrer l'atteinte des objectifs tels que définis dans la décision d'exécution du Conseil européen.

Les audits ont été menés selon les critères suivants:

- existence et efficacité du contrôle interne, donc rigueur des procédures, robustesse des processus de contrôle interne, vérifications de gestion appropriées;
- existence et efficacité de mesures antifraude proportionnées, prévention de tout risque de conflit d'intérêt, de double financement;
- communication sur le financement par l'Europe des actions;
- fiabilité du système de collecte, d'enregistrement et de stockage des données;
- respect du régime des aides d'État;
- respect du RGPD (règlement général sur la protection des données).

Cette démarche vise à favoriser un processus d'amélioration continue en prévision notamment des évaluations programmées en 2024 et 2026.

Mission d'audit interne relative à la commande artistique

Cet audit a été programmé par le CMAI du 19 janvier 2022 pour examiner le suivi des procédures et de la réglementation en matière de délégation vers des opérateurs ou de déconcentration en régions des dispositifs de la commande artistique.

L'audit s'attache à passer en revue l'ensemble des dispositifs liés à ce processus afin de repérer les zones de risques éventuelles et de présenter les pistes d'améliorations qui seraient le cas échéant utiles pour en accroître la maîtrise.

Suivi de la mise en œuvre des plans d'action d'audits antérieurs

La MMAI assure le suivi de la mise en œuvre des plans d'action des audits antérieurs et en informe les membres du CMAI lors de chaque séance.

Au-delà des missions d'audit interne effectuées et de l'animation des séances du CMAI, la MMAI participe à d'autres travaux relevant de l'audit interne, notamment ceux du comité d'harmonisation de l'audit interne de l'État (CHAIE) devenu le comité interministériel du contrôle et de

l'audit internes (CICAI) en application du décret 2022-634 du 22 avril 2022: la responsable déléguée de la MMAI et les auditeurs internes participent aux séances plénières et à des commissions permanentes («qualité de l'audit interne de l'État», «examen par le CHAIE des politiques d'audit interne ministérielles», «audit interne de l'État et organismes participant à la mise en œuvre des politiques publiques»).

Ces instances se sont cependant peu réunies en 2022 car la gouvernance du comité étudie les modalités d'intégration des missions ministérielles de contrôle interne à ses travaux.

MISSION SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'année 2022 a été marquée par une forte implication des ISST pour accompagner les responsables des services et des établissements publics ainsi que les acteurs de la prévention du ministère dans l'adaptation de leur activité à la persistance de la pandémie de Covid-19, certes atténuée par rapport à 2020 et 2021.

Les mesures d'urgence prises pour limiter les dépenses énergétiques ont mobilisé les équipes à partir de novembre 2022.

Les ISST ont participé en 2022 en présentiel dans les établissements ou en visioconférence à 253 réunions plénières de comités

d'hygiène, de sécurité et de conditions du travail (CHSCT). Ils ont par ailleurs été associés à 66 visites de locaux par des délégations de CHSCT et à 4 enquêtes de CHSCT.

Outre les participations aux CHSCT, en visioconférences et en présentiel, les ISST ont participé aux délégations de CHSCT et diffusé conseils et recommandations aux acteurs de la prévention, relayant les instructions ministérielles et les protocoles et dispositifs réglementaires nationaux.

La mission est également partie prenante des groupes de travail ministériels, en lien avec le Secrétariat général (Bureau de la

santé de la sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels au Service des ressources humaines) et avec les directions générales. Ces groupes de travail ont porté notamment sur la sûreté des cathédrales (Direction générale des patrimoines et de l'architecture) ainsi que sur les risques liés à la spéléologie et à la plongée hyperbare (Service régional de l'archéologie de la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur). Par ailleurs, elle a accompagné le projet immobilier CAMUS en administration centrale.

Les ISST, dans leur périmètre actuel, ont réalisé huit rapports d'inspection en 2022.

Éric Dechaux:

- Rapport sur l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Marne n° MSST-2022-06 en décembre 2022.
- Rapport sur l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Somme n° MSST-2022-07 en décembre 2022.
- Rapport sur l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Côtes-d'Armor n° MSST-2022-08 en décembre 2022.

Jean-Pierre Fabre:

- Rapport sur le dépôt archéologique du Rhône et de l'Ain et sur le centre de conservation et d'étude des Martres-de-Veyres de la direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes n° MSST-2022-02 en juin 2022.

Christine Kneubühler:

- Rapport sur la démarche de prévention menée par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (faisant suite à une précédente inspection réalisée en 2016), n° MSST-2022-05 en décembre 2022.

Agnès Lebret:

- Rapport de visite d'inspection du musée Rodin n° MSST-2022-04 en septembre 2022.

Vincent Tiffache:

- Rapport sur l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette (suite à une précédente inspection de 2018), n° MSST-2022-01 d'avril 2022.
- Rapport sur le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, n° MSST-2022-03 de juillet 2022.

Le service de l'IGAC en 2022

MOUVEMENTS

Départs

Ann-José Arlot,
inspectrice générale des affaires culturelles, cheffe du service de l'Inspection générale

Patricia Bapaume,
assistante

Dominique Chavigny,
chargé de mission d'inspection générale

François Muller,
chargé de mission d'inspection générale

Bernard Notari,
inspecteur général des affaires culturelles

Arrivées

Irène Basilis,
inspectrice générale des affaires culturelles, en retour de détachement

Philippe Belin,
nommé inspecteur général des affaires culturelles

Emmanuelle Bensimon-Weiler,
nommée inspectrice générale des affaires culturelles

Séverine Fautrelle,
nommée chargée de mission d'inspection générale

Luc Liogier,
nommé inspecteur général des affaires culturelles

Nathalie Sultan,
nommée chargée de mission d'inspection générale

DÉMÉNAGEMENT DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Les travaux de mise en sécurité du bâtiment de la rue de Valois ont entraîné à l'été 2020 une relocalisation temporaire de l'Inspection générale des affaires culturelles au rez-de-



chaussée et à l'entresol du bâtiment, l'équipe des inspecteurs santé et sécurité ayant rejoint temporairement, dès la mi-février 2020, le quadrilatère des Archives.

L'avancement des travaux a permis le retour de l'IGAC au 3e étage de l'immeuble de la rue de Valois à l'été 2022, dans des bureaux rénovés (cf. photo ci-contre), les inspecteurs santé et sécurité rejoignant quant à eux le 4e étage.

Ce déménagement a été organisé par Claire Lamboley, secrétaire générale de l'IGAC, et Luc Liogier, Inspecteur général des affaires culturelles.

FONCTIONS ET MISSIONS PERMANENTES

Secrétaire générale

Claire Lamboley, inspectrice générale des affaires culturelles, assure la fonction de secrétaire générale.

Elle assiste la cheffe du service et la supplée en cas d'empêchement. Outre les missions d'inspection générale qui lui sont confiées, elle participe en tant que de besoin à la représentation du service et contribue notamment à l'élaboration des documents servant à la présentation de celui-ci, à ses

méthodes de travail, à la finalisation du programme de travail annuel et au suivi de ses activités, à l'exercice du rôle d'autorité d'emploi des personnels et à la gestion de ses moyens de fonctionnement.

Pilotage du Comité inter-inspections

Sylvie Clément-Cuzin, inspectrice générale des affaires culturelles, est responsable déléguée du Comité de coordination des services d'inspection relevant du ministère de la Culture.

Ce comité a été institué par le décret n° 2009-1433 du 20 novembre 2009 modifiant le décret n° 2003-729 du 1er août 2003 portant organisation de l'Inspection générale des affaires culturelles, aux termes duquel ce comité, présidé par le chef du service de l'Inspection générale des affaires culturelles, réunit notamment le chef du service de l'Inspection des patrimoines de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture (DGPA), le chef du service de l'Inspection de la création artistique de la Direction générale de la création artistique (DGCA)² et le doyen de l'Inspection générale des bibliothèques (IGB), mise à la disposition du ministre de la Culture pour les bibliothèques qui relèvent de sa compétence.³

Haut fonctionnaire à la terminologie et à la langue française

Bertrand-Pierre Galey, inspecteur général des affaires culturelles, est le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française.

Conformément aux dispositions de la loi du 4 août 1994 relative à la langue française et au décret du 3 juillet 1996, le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française a compétence pour identifier les personnalités susceptibles de

2. L'Inspection des patrimoines a été intégrée au sein de la Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, créée par l'arrêté du 31 décembre 2020 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture.

3. L'Inspection générale des bibliothèques a été intégrée au sein de la nouvelle Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, créée par décret n° 2019-1001 du 27 septembre 2019.

participer aux travaux du dispositif d'enrichissement de la langue dans le cadre du collège d'experts «culture et médias» et animer cette instance spécialisée chargée de proposer à la Commission d'enrichissement, dans ses domaines de spécialité, des équivalents français aux termes et expressions empruntés à d'autres langues, qui est présidée par Alice Develey, journaliste au *Figaro*.

Les termes nouveaux, une fois approuvés par la Commission d'enrichissement de la langue française, placée auprès du Premier ministre, après consultation de l'Académie française, s'imposent dans les services de l'État. Après leur publication au *Journal officiel*, ils sont mis à la disposition de tous sur le site France Terme.

L'activité du collège «culture et médias» a connu un rythme soutenu, en tenant neuf séances en 2022.

Le travail sur le vocabulaire du jeu vidéo commencé en 2021 s'est poursuivi jusqu'à la publication d'une liste validée par la commission d'enrichissement et l'Académie française au *Journal officiel* du 29 mai avec des termes comme «jeu vidéo en nuage» (équivalent: *cloud gaming*) «squelettage» (*rigging*) ou «passe saisonnier» (*season pass*).

À la demande du collège «économie», le collège a étudié les traductions possibles de

«NFT» abréviation de *non fungible token*, expression désignant notamment des «biens» culturels; des échanges avec le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique et avec la Direction des patrimoines et de l'architecture ont conduit à proposer «JINI»(Jeton d'identification non interchangeable» de préférence à d'autres formulations comportant le terme d'«authenticité», dans la mesure où les JINI qui décrivent une œuvre n'ont pas le caractère d'un certificat d'authenticité.

Le collège a également continué à s'intéresser au vocabulaire de la mode et proposé plusieurs listes au comité d'enrichissement; des échanges ont eu lieu sur ces termes et définitions («sac iconique» pour *it bag*, «boutique hébergée» pour *shop in shop...*) et une liste définitive a pu être adoptée le 23 novembre.

La liste en cours d'étude est multithématique et comprend des mots tels que *troll*, *infodemics* ou *woke culture*.

Le Haut Fonctionnaire a par ailleurs été associé avec ses collègues des autres ministères à la première réunion d'un groupe de travail créé en vue des Jeux olympiques de 2024, sur le thème du français comme langue olympique.

Correspondante du Défenseur des droits

Sylvie Clément-Cuzin, inspectrice générale des affaires culturelles, est la correspondante

ministérielle du Défenseur des droits et, à ce titre, assure le suivi des dossiers dont le Défenseur saisit les services du ministère.

Le réseau de correspondants ministériels a pour objet de garantir le traitement effectif des réclamations et des propositions de réformes que le Défenseur des droits peut formuler auprès des pouvoirs publics.

Aucune saisine du ministère de la Culture n'a eu lieu en 2022.

Membres du Collège de déontologie

Le Collège de déontologie est composé de neuf membres, dont deux inspectrices générales des affaires culturelles: Claire Chérie et Sylviane Tarsot-Gillary.

Créé par arrêté du 10 avril 2018, le collège de déontologie du ministère de la Culture exerce quatre missions :

- prodiguer tout conseil utile, aux agents publics, sur les conditions dans lesquelles ils doivent respecter les obligations prévues par les articles 25 à 28 de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et prévenir ou faire cesser tout conflit d'intérêts;

- recevoir toutes les informations relatives aux fait susceptibles d'être qualifiés de conflit d'intérêts que lui signalent les agents du ministère;

- rendre des avis, à la demande du ministre, des chefs de service ou des organisations syndicales, sur toute question relative à l'application des règles et des principes déontologiques;
- mener toute étude sur des questions déontologiques et faire toute proposition qu'il

juge utile en ce domaine. Depuis le 1^{er} février 2020, le référent déontologue est consulté par les directions pour les demandes de création ou reprise d'entreprise et de départ vers le secteur privé. Il peut également recourir à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) si un doute sérieux n'arrive pas à être levé.

RÉFÉRENTS DRAC

Sylviane Tarsot-Gillary, inspectrice générale des affaires culturelles, assure le rôle de correspondante du département de l'action territoriale (Secrétariat général). À ce titre, une relation régulière avec ce service est entretenue pour les questions liées aux nominations des directeurs régionaux et directeurs adjoints, à la préparation des réunions des directeurs régionaux ou des conférences budgétaires ainsi que pour diffuser les informations nécessaires sur ce

sujet au sein de l'Inspection générale. La correspondante échange avec le chef de ce département sur les projets de réforme de l'État qui affectent les missions et l'organisation des services déconcentrés du ministère de la Culture, au regard notamment des missions spécifiques qui peuvent être confiées à l'IGAC sur ces sujets. Enfin, elle se tient informée des missions ponctuelles de l'IGAC sur des situations particulières à certaines directions régionales.

Répartition géographique des responsabilités territoriales

DRAC

Auvergne-Rhône-Alpes
Directeur – Marc DROUET
Directeur-adjoint – François MARIE

Bourgogne-Franche-Comté
Directrice – Aymée ROGÉ
Directeur-adjoint – Simon QUETEL

Référents IGAC

Paul-Éric HEN
Isabelle MARÉCHAL

Philippe BELIN
Benoît PAUMIER

Répartition géographique des responsabilités territoriales

DRAC	Référents IGAC
Bretagne Directrice – Isabelle CHARDONNIER Directrice-adjointe – Cécile DURET-MASUREL	Agnès MAGNIEN Sylviane TARSOT-GILLERY
Centre-Val de Loire Directeur – Christine DIACON Directrice-adjointe – Lætitia de MONICAULT	Philippe NICOLAS
Corse Directeur – Franck LEANDRI Secrétaire générale – Mary-Lou COMITI	Anne-Marie LE GUEVEL
Grand Est Directrice – Delphine CHRISTOPHE Directeur-adjoint – Alexis NEVIASKI	Marie BERTIN Catherine RUGGERI
Hauts-de-France Directeur – Hilaire MULTON Directrice-adjointe – Arielle FANJAS	Laurence CASSEGRAIN François HURARD
Île-de-France Directeur – Laurent ROTURIER Directrice-adjointe – Carole SPADA	Séverine FAUTRELLE Luc LIOGIER
Normandie Directrice – Frédérique BOURA Directrice-adjointe – Charles DESSERVY	Robert LACOMBE Maryline LAPLACE
Nouvelle-Aquitaine Directrice – Maylis DESCAZEAUX-ROQUES Directeur-adjoint – Marc DANIEL	Philippe CHANTEPIE Rémi TOMASZEWSKI
Occitanie Directeur – Michel ROUSSEL Directeur-adjoint – Bruno MIKOL	Guy AMSLELEM Sylvie CLÉMENT-CUZIN
Pays de la Loire Directeur – Marc Le BOURHIS Directeur-adjoint – René PHALIPPOU	Emmanuelle BENSIMON-WEILER Serge KANCEL
Provence-Alpes-Côte d'Azur Directrice – Bénédicte LEFEUVRE Directeur adjoint – Louis BURLE	Emmanuel HAMELIN Sylviane TARSOT-GILLERY

Répartition géographique des responsabilités territoriales

DAC	Référente IGAC
Guadeloupe Directeur – François DERUDDER Adjointe au directeur – Sophie BIRAUD	Sylviane TARSOT-GILLERY
Martinique Directeur – Christophe POMEZ Adjointe au directeur - Myriam Le DUFF	Sylviane TARSOT-GILLERY
Océan indien Directrice – Marie-Jo LO-THONG Adjointe à la directrice : Olivia HOARAU	Sylviane TARSOT-GILLERY
Mayotte Directeur – Guillaume DESLANDES	Sylviane TARSOT-GILLERY
Mission aux affaires culturelles / Direction Culture	Référente IGAC
Guyane Directeur Culture, jeunesse et sports- Cyril GOYER Adjoint au directeur – Johny MALARMÉ	Sylviane TARSOT-GILLERY
Nouvelle Calédonie Chef de la mission aux affaires culturelles auprès du Haut-commissaire de la République – Michel RICHARD	Sylviane TARSOT-GILLERY
Polynésie Française Cheffe de la mission aux affaires culturelles auprès du Haut-commissaire de la République – Emmanuelle CHARRIER	Sylviane TARSOT-GILLERY
Saint-Pierre-et-Miquelon Cheffe de la mission aux affaires culturelles auprès du Haut-commissaire de la République – Rosiane de LIZARRAGA	Sylviane TARSOT-GILLERY

PARTICIPATION À DES COMITÉS, COMMISSIONS, CONSEILS ET JURYS

Ann-José Arlot

- Membre de l'Académie d'architecture
- Membre d'honneur du Pavillon de l'Arsenal
- Membre de droit du Conseil supérieur des archives
- Commission nationale d'aménagement cinématographique (CNACI)
- Commission nationale des Centres culturels de rencontres
- Commission du Vieux Paris
- Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel
- Conseil de l'Ordre des arts et lettres
- Comité ministériel de sécurité
- Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC)

Marie Bertin

- Comité national de l'action sociale du ministère de la Culture
- Commission de recrutement du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
- Conseil d'administration de la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques (FNAGP)

Laurence Cassegrain

- Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC)
- Commission nationale d'aménagement cinématographique (CNACI)

Philippe Chantepie

- Commission pour la rémunération de la copie privée
- Comité d'engagement du ministère de la Culture relatif au recours par les administrations et les établissements de l'État aux prestations intellectuelles

Sylvie Clément-Cuzin

- Conseil d'administration de la Fondation Varenne
- Jury du prix Varenne 2022 pour la presse hebdomadaire régionale

Bertrand-Pierre Galey

- Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art
- Comité de prospective de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture
- Groupe de travail sur les revendications d'œuvres des collections publiques

François Hurard

- Commission du cinéma d'art et d'essai du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
- Commission du contrôle de la réglementation du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
- Médiateur (près la Commission de contrôle) des relations entre les organismes de gestion collective et les prestataires de services en ligne
- Commission de recrutement du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
- Conseil d'administration de la Fondation France-Israël
- Vice-président de la commission chargée d'examiner les candidatures à l'aide sélective aux autrices et auteurs de podcasts et de créations radiophoniques

Claire Lamboley

- Commission du contrôle de la réglementation du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

Maryline Laplace

- Comité de gouvernance de la politique documentaire

Anne-Marie Le Guével

- Conseil d'administration de la Fondation des Treilles
- Conseil d'administration de l'École pratique des hautes études (EPHE)
- Comité ministériel d'audit interne (CMAI) des ministères chargés des Affaires sociales

Luc Liogier

- Vice-président du jury de concours sur titres pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques (2023-2024)
- Jury de concours des architectes-urbanistes de l'État (2022-2023)
- Commission nationale d'aménagement cinématographique (CNACI)

Agnès Magnien

- Présidente du Comité français Mémoire du monde
- Comité d'éthique et d'intégrité scientifique de l'Université Paris Lumières
- Conseil scientifique de la Fondation pour la mémoire de la déportation
- Conseil scientifique du Collège international de philosophie
- Conseil d'administration de l'École des chartes

Isabelle Maréchal

- Vice-présidente du jury de concours sur épreuves pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques (2023-2024)

Philippe Nicolas

- Vice-président du comité d'orientation du fonds stratégique pour le développement de la presse
- Membre du jury du prix IFCIC «Entreprendre dans la culture»
- Commission nationale d'aménagement cinématographique (CNACI)
- Comité d'engagement du ministère de la Culture relatif au recours par les administrations et les établissements de l'État aux prestations intellectuelles
- Comité de suivi de la stratégie numérique culturelle
- Comité de sécurité du numérique

Bernard Notari

- Conseil du patrimoine de la principauté de Monaco

CATALOGUE DES RAPPORTS DE L'IGAC

Chaque année, un rapport répertorie l'ensemble des rapports de l'Inspection générale des affaires culturelles depuis 2010.

Catherine Ruggeri

- Présidente suppléante de la Commission de classification des œuvres cinématographiques
- Commission de contrôle des organismes de gestion des droits d'auteur et des droits voisins

Sylviane Tarsot-Gillary

- Présidente du jury de concours des ICCEAAC (inspecteurs conseillers de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle) 2021-2022
- Membre du comité de sélection des affiches artistiques des Jeux olympiques de Paris 2024
- Cellule d'expertise auprès du Comité interministériel des outre-mer

Rémi Tomaszewski

- Comité d'orientation de l'association Presse et pluralisme

Index chronologique et nominatif des missions 2022

Rapport N°	Titre	Rapporteur(s)
2021-26	Mission interministérielle sur la concentration dans les médias	Sylvie CLEMENT-CUZIN Sylviane TARSOT-GILLERY Louis de CREVOISIER (IGF) Anthony REQUIN (IGF)
2022-01	Mission prospective sur le statut d'une fondation	Isabelle MARÉCHAL
2022-02	Mission interministérielle sur les conditions de maîtrise des budgets et des calendriers des projets immobiliers délégués à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC)	Paul-Eric HEN Laurence TISON-VUILLAUME Serge ARNAUD (CGEDD) Anne BERNARD-GELY (CGEDD)
2022-03	Mission interministérielle de diagnostic sur l'établissement public Universcience	Maryline LAPLACE Agnès MAGNIEN Catherine RUGGERI Thierry GROGNET (IGÉSR) Jean-Marc MERRIAUX (IGÉSR)
2022-04	Mission interministérielle sur le statut des enseignants des écoles territoriales d'art	Laurence CASSEGRAIN Claire LAMBOLEY Philippe YVIN (IGA) Philippe SANTANA (IGÉSR)
2022-05	Mission-diagnostic sur la reconversion des danseurs professionnels	Dominique CHAVIGNY Rémi TOMASZEWSKI
2022-06	Mission interministérielle sur la réforme de la contribution à l'audiovisuel public	Guy AMSELLEM Philippe NICOLAS Sandra DESMETTRE (IGF) Maroussia OUTTERS-PEREHINEC (IGF) Paul-Armand VEILLON (IGF) Philippe VINÇON (IGF)

Rapport N°	Titre	Rapporteur(s)
2022-07	Mission interministérielle sur l'emploi contractuel au ministère de la Culture et dans ses établissements publics	Claire CHÉRIE Claire LAMBOLEY Maryline LAPLACE Pierre DEPROST (IGF) Guillaume LACHAUSSEE (IGF) Maïté LAMOTHE (IGF)
2022-08	Retour d'expérience sur les formes innovantes d'accès à l'offre culturelle développées par les établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture pendant la crise sanitaire et sur leur possible extension et contribution à l'évolution de leur modèle économique (RETEX)	Marie BERTIN Philippe CHANTEPIE Anne-Marie LE GUÉVEL François MULLER
2022-09	Bilan 2021 de la mission santé-sécurité au travail (MSST)	Claire CHÉRIE
2022-10	Mission-diagnostic sur l'établissement public du Musée national des arts asiatiques-Guimet	Benoît PAUMIER Laurence TISON-VUILLAUME
2022-11	Mission sur la doctrine de conservation du site d'Oradour-sur-Glane et son mode de gestion	Bertrand-Pierre GALEY Agnès MAGNIEN
2022-12	Mission sur la captation de spectacles vivants	Sylvie CLÉMENT-CUZIN François HURARD
2022-13	Mission sur la prise en compte du plurilinguisme dans l'information et l'accueil des publics par les établissements publics du ministère de la Culture	Robert LACOMBE Catherine MEYER-LERECULEUR
2022-14	Mission sur la double conservation physique et numérique du dépôt légal	Philippe BELIN Philippe CHANTEPIE Benoît PAUMIER

Rapport N°	Titre	Rapporteur(s)
2022-15	Mission-diagnostic sur l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles	Paul-Eric HEN Sylviane TARSOT-GILLERY
2022-16	Mission-diagnostic sur la Maison des écrivains et de la littérature	Laurence CASSEGRAIN Rémi TOMASZEWSKI
2022-17	Mission-diagnostic sur l'établissement public du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM)	Marie BERTIN Bertrand-Pierre GALEY Luc LIOGIER
2022-18	Mission interministérielle pour la préparation du rapport du Gouvernement au Parlement sur la rémunération pour copie privée	Serge KANCEL Isabelle MARÉCHAL Oumnia ALAOUI (IGF) Louise ANFRAY (IGF)
2022-19	Mission-diagnostic sur le fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse	Emmanuel HAMELIN Catherine RUGGERI
2022-20	Mission-flash sur la création de la future Maison des mondes africains	Guy AMSELLEM Sylvie CLÉMENT-CUZIN
2022-21	Mission-diagnostic sur l'établissement public du Musée d'Orsay et du Musée de l'Orangerie	Emmanuelle BENSIMON-WEILER François HURARD
2022-22	Mission-diagnostic sur le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD)	Séverine FAUTRELLE Laurence TISON-VUILLAUME
2022-23	Mission-flash relative à la Direction des affaires culturelles (DAC) de Martinique	Luc LIOGIER Rémi TOMASZEWSKI
2022-24	Mission-flash interministérielle sur la mise en œuvre des préconisations du rapport IGA-IGAC de 2018 sur le Mémorial ACTe	Sylviane TARSOT-GILLERY Patrick REIX (IGA) Benoit CHATARD(IGA)

Rapport N°	Titre	Rapporteur(s)
	Mission sur la rémunération des travaux des membres des commissions d'attribution d'aides financières	Marie BERTIN Sylviane TARSOT-GILLERY
	Mission interministérielle sur la littératie statistique	Anne-Marie LE GUÉVEL Agnès MAGNIEN Danielle BOURLANGE(INSEE) Fabienne LE HELLYE (INSEE) Mélanie PIRCAR (IGÉSR) Olivier SIDOKPOHOU (IGÉSR)
	Mission interministérielle sur l'éducation alimentaire	Maryline LAPLACE Eric BARDON (CGAAER) Olivier REY (IGÉSR) Maryse FOURCADE (IGAS)
	Mission-diagnostic interministérielle sur le domaine national de Chambord	Bertrand-Pierre GALEY Catherine RUGGERI Pascale PARISOT (CGAAER) Maryline SIMONÉ (IGEDD)
	Mission-diagnostic sur les musées nationaux Gustave Moreau et Jean-Jacques Henner	Emmanuelle BENSIMON-WEILER Marie BERTIN
	Mission-diagnostic sur l'École nationale supérieure d'art de Bourges	Laurence CASSEGRAIN Benoît PAUMIER
	Mission sur la diffusion dans les zones rurales de l'offre des grands labels	Coordination : GUY AMSELLEM Marie BERTIN Isabelle MARÉCHAL
	Mission d'état des lieux de la situation du secteur du documentaire	Philippe BELIN Philippe NICOLAS
	Mission d'état des lieux des résidences pour les artistes et les professionnels de la culture étrangers en France	Séverine FAUTRELLE Rémi TOMASZEWSKI

Rapport N°	Titre	Rapporteur(s)
	Mission interministérielle d'appui à la Mission aux affaires culturelles (MAC) du Haut-Commissariat de la République pour le renouvellement de la convention-cadre relative à la culture en Polynésie française	Sylviane TARSOT-GILLERY Patrick REIX(IGA)
	Mission d'étude sur l'opportunité et les modalités d'une collaboration plus étroite entre l'Institut national du patrimoine et l'École de Chaillot	Luc LIOGIER Agnès MAGNIEN
	Mission interministérielle d'audit de la Fondation Calvet (Avignon)	Emmanuel HAMELIN Paul-Éric HEN IGA
	Mission interministérielle d'audit de la Fondation Angladon (Avignon)	Emmanuel HAMELIN Paul-Éric HEN IGA
	Mission d'appui auprès de Pierre Duquesne, ambassadeur chargé de la coordination du soutien international au Liban	Robert LACOMBE
	Mission d'appui à la mise en œuvre de la Présidence française de l'Union européenne	Benoît PAUMIER
	Accompagnement de la mission confiée par la Première ministre au sénateur Julien Bargeton sur le financement par les politiques publiques de la filière musicale	François HURARD Guillaume LACHAUSSÉE (IGF)
	Mission d'appui à la mission relative au cadre juridique et aux procédures d'acquisition des biens culturels	Isabelle MARÉCHAL

Rapport N°	Titre	Rapporteur(s)
	Mission de médiation entre Eutelsat et des organismes de gestion collective	Emmanuel HAMELIN François HURARD
	Administration provisoire de la Sécurité sociale des artistes-auteurs et de la Maison des artistes	Anne-Marie LE GUÉVEL
	Intérim de la direction générale de la Cité de la céramique Sèvres-Limoges	Irène BASILIS
MISSION MINISTÉRIELLE D'AUDIT INTERNE (MMAI)		
Rapport N°	Titre	Rapporteur(s)
	Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) / Rapport d'audit système et contrôle interne Mesure 7-32 Investissement dans le plan filière Presse	Hervé DZIEDZIC Claire MARCHAND
	Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) / Rapport d'audit système et contrôle interne Mesure 7-33 Investissement dans le plan filière Livre	Hervé DZIEDZIC Claire MARCHAND
	Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) / Rapport d'audit système et contrôle interne Mesure 7-34 Investissement dans le plan filière Cinéma	Hervé DZIEDZIC Claire MARCHAND
	Mission d'audit interne relative à la commande artistique	Hervé DZIEDZIC Claire MARCHAND

MISSION SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (MSST)

Rapport N°	Titre	Rapporteur(s)
MSST 2022-01	Rapport sur l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette	Vincent TIFFOCHE
MSST 2022-02	Rapport sur le dépôt archéologique du Rhône et de l'Ain et sur le centre de conservation et d'étude des Martres-de-Veyres de la DRAC d'Auvergne-Rhône-Alpes	Jean-Pierre FABRE
MSST 2022-03	Rapport sur le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon	Vincent TIFFOCHE
MSST 2022-04	Rapport de visite d'inspection du musée Rodin	Agnès LEBRET
MSST 2022-05	Rapport sur la démarche de prévention menée par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture	Christine KNEUBÜHLER
MSST 2022-06	Rapport sur l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Marne	Éric DECHAUX
MSST 2022-07	Rapport sur l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Somme	Éric DECHAUX
MSST 2022-08	Rapport sur l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Côtes-d'Armor	Éric DECHAUX

Liste des rapports de l'IGAC en ligne sur le site du ministère de la Culture (2012-2022)

Les rapports de l'Inspection générale des affaires culturelles mis en ligne sur le site du ministère (culture.gouv.fr) ainsi que la Charte méthodologique des missions interministérielles conjointes, signée en octobre 2018, y figurent à la rubrique « Documentation/rapports/ rapports de l'Inspection générale des affaires culturelles »:

<https://www.culture.gouv.fr/rapports-igac>

Politiques culturelles

- **Les offres innovantes des opérateurs culturels durant la pandémie: retour d'expérience 2020-2021** (2022)
- **Évaluation du dispositif expérimental « École et cinéma-maternelle »** (mission interministérielle IGÉSR-IGAC, 2021)
- **Mission référent festivals: quelques enseignements sur la situation des festivals** (2020)
- **Les opéras nationaux en région. État des lieux et scénarios d'évolution** (2020)
- **Mission relative à l'étude des dispositifs d'intervention culturelle et à leur adaptation à la diversité des territoires** (2019)
- **Évaluation de la politique publique de démocratisation culturelle** (2017)
- **Évaluation de politique publique – Le soutien à l'économie du livre et du cinéma en régions** (mission interministérielle IGF-IGAC, 2017)
- **L'accessibilité dans le champ du spectacle vivant** (2016)
- **Les structures ayant une activité d'adaptation des œuvres au bénéfice des personnes en situation de handicap – réalités observées et perspectives** (mission interministérielle IGAS-IGAENR-IGAC, 2016)

- Analyse des interventions financières et des politiques culturelles en région Phase 1 (2014)
- Analyse des interventions financières et des politiques culturelles en région Phase 2 (2014)
- Bilan de la décentralisation de l'Inventaire général du patrimoine culturel (mission interministérielle IGA-IGAC, 2015)
- Consultation sur l'éducation artistique et culturelle – « Pour un accès de tous les jeunes à l'art et à la culture » (2013)
- Les agences régionales, un atout pour le spectacle vivant (2012)
- **État des lieux des dispositifs d'éducation artistique et culturelle** (mission interministérielle IGAENR-IGAC, 2012)

Droit et économie de la culture

- Rapport du Gouvernement au Parlement sur la rémunération pour copie privée (2022)
- Les libraires et disquaires au défi de la vente à distance (2021)
- Rapport d'André Gauron, Conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, sur la situation des intermittents du spectacle à l'issue de l'année blanche (avec l'appui de l'IGAC, 2021)
- Rapport sur l'évaluation des divers crédits d'impôts gérés par le ministère de la Culture (mission interministérielle IGAC-IGF, 2018)
- La promotion en France des créateurs et des auteurs issus des mondes francophones (2018)
- Évaluation de la politique de développement des ressources propres des organismes culturels de l'État (mission interministérielle IGF-IGAC, 2015)

- Instauration d'un droit de propriété littéraire et artistique pour les producteurs de spectacle vivant (2014)
- **L'apport de la culture à l'économie en France** (mission interministérielle IGAC-IGF, 2013)
- La diffusion transfrontalière des œuvres adaptées en formats accessibles aux personnes empêchées de lire (2013)
- Exception handicap au droit d'auteur et développement de l'offre de publications accessibles à l'ère numérique (2013)
- L'unification des organismes de sécurité sociale des artistes-auteurs et la consolidation du régime (mission interministérielle IGAS-IGAC, 2013)
- Les fondations à vocation culturelle (2011)

Architecture

- Évaluation des impacts de la réforme du calcul de la surface de plancher sur le seuil dispensant du recours obligatoire à un architecte (mission interministérielle CGEDD-IGAC, 2013)
- **La place du corps des architectes et urbanistes de l'État dans les services de l'État** (mission interministérielle CGEDD-IGAC, 2013)
- Évaluation de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine (2012)

Patrimoines

- La modernisation de la notion fiscale d'ouverture au public pour les propriétaires privés de monuments historiques (mission conjointe IGF-IGAC 2020)

- Rapport de Bénédicte Savoy et Felwine Sarr, réalisé avec l'appui de l'IGAC, sur la restitution du patrimoine culturel africain – vers une nouvelle éthique relationnelle: (2018)
- Préfiguration d'un contrat partenarial d'intérêt national pour le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais (mission interministérielle CGEDD-IGAC, 2016)
- Le laboratoire de recherche des monuments historiques (2016)
- Les conséquences de l'inscription des professionnels de la restauration du patrimoine dans la liste des métiers d'art (2016)
- Évaluation des stages techniques internationaux des archives et des conférences internationales supérieures d'archivistique (2015)
- Évaluation de la formule de gestion en EPCC des structures muséales en partenariat État-Collectivités locales (2014)
- Mont-Saint-Michel: quelle gouvernance après 2015? (mission interministérielle IGA-CGEDD-IGAC-IGF, 2014)
- Missions, statuts et financements des conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement CAUE (mission interministérielle CGEDD-IGAC, 2014)
- Mission d'étude sur les conditions de recrutement des conservateurs territoriaux du patrimoine (2014)
- Évaluation de l'association Maison des cultures du monde (2014)
- Le patrimoine équestre de la région Basse-Normandie (2015)
- Mission d'appui à l'évaluation MAP de la réforme de la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre des monuments historiques (mission interministérielle IGAC-IGF, 2013)

- Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel (mission interministérielle IGA-CGEDD-IGAC-IGF, 2013)

- La situation sociale du domaine national de Saint-Cloud (2013)

Création artistique

- La captation de spectacles vivants (2022)
- Mission prospective sur les Fonds régionaux d'art contemporain (2021)
- Chaillot – Théâtre national de la danse (2020)
- Évaluation de politique publique concernant le dispositif d'entrepreneur de spectacles vivants (mission interministérielle IGAS-IGAC, 2016)
- Le théâtre d'Orléans: un seul lieu, une seule stratégie? (2015)
- Évaluation du dispositif pour la création artistique multimédia - DICRéAM (2015)
- Bilan de l'association les Allumés du jazz (2013)

Livre et langue française

- Le plurilinguisme dans les établissements publics du ministère de la Culture (2022)
- Évaluation de la contribution des associations soutenues par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale au développement du goût du livre et de la lecture chez les jeunes publics (mission interministérielle IGÉSR-IGAC, 2021)
- Voyage au pays des bibliothèques. Lire aujourd'hui, lire demain (mission confiée à Erik Orsenna, avec l'appui de Noël Corbin, IGAC, 2018)

- Évaluation de l'Office public de la langue basque (mission interministérielle IGA-IGEN-IGAC 2016)
- Le programme PLUS de soutien à l'exportation du livre universitaire français dans les pays francophones du Sud (2016)
- Bilan de l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française (2014)
- Rapport interministériel sur la librairie et l'accès aux livres dans les DOM (mission interministérielle IGA-IGAC, 2014)
- Le soutien aux entreprises de librairie (2013)
- La librairie indépendante et l'enjeu du commerce électronique (2012)

Cinéma

- Rapport de Dominique Boutonnat, avec l'appui de l'IGF et de l'IGAC, sur le financement privé de la production et de la distribution cinématographiques et audiovisuelles (2018)
- Financement de la projection numérique en salle de cinéma (mission interministérielle IGF-IGAC, 2017)
- Le projet de création d'une cinémathèque du documentaire (2015)
- Mission d'expertise sur l'extension aux DOM des dispositifs de soutien au cinéma du CNC (mission interministérielle IGA-IGAC, 2013)
- Pour un repérage des films audio-décris et sous-titrés (2012)

Médias

- La concentration dans le secteur des médias à l'ère numérique: de la réglementation à la régulation (mission interministérielle IGF-IGAC 2022)
- Réforme du financement de l'audiovisuel public (mission interministérielle IGF-IGAC 2022)
- Synthèse du rapport de la mission relative à la responsabilité environnementale de la presse imprimée (mission conjointe CGEDD-IGAC, 2021)
- L'écosystème de l'audio à la demande (podcasts): enjeux de souveraineté, de régulation et de soutien à la création audionumérique (2020)
- Rapport d'Emmanuel Hoog, réalisé avec l'appui de l'IGAC: Confiance et liberté – Vers la création d'une instance d'autorégulation et de médiation de l'information (2019)
- Mission de suivi du plan d'accompagnement du passage au numérique de l'édition scientifique (mission interministérielle IGAENR-IGB-IGAC 2018)
- La réforme de l'aide au portage de la presse – synthèse des propositions (mission interministérielle IGF-IGAC, 2017)
- Le recours à l'intermittence à France Télévisions et Radio France (mission interministérielle IGAS-IGAC, 2017)
- Rapport de David Assouline, réalisé avec l'appui de l'IGAC: Le sport à la télévision en France-pour l'accès du plus grand nombre, pour la diversité des pratiques et des disciplines exposées (2016)
- Rapport de Serge Bardy et Gérard Miquel, réalisé avec l'appui de l'IGAC, sur l'extension de la REP papier à la presse (2016)
- Le soutien au développement de la presse française à l'étranger (2015)

- La situation sociale des vendeurs-colporteurs de presse (mission interministérielle IGAS-IGAC, 2014)

- Bilan de l'opération « Mon journal offert » (2012)

Enseignement supérieur

- Les conditions de l'enseignement et le déroulement de la formation dans les écoles nationales supérieures d'architecture (mission interministérielle IGESR-IGAC 2022)
- La réforme des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) de 2018 – Bilan d'étape (2021)
- Les incidences de la réforme de la taxe d'apprentissage sur les établissements d'enseignement supérieur culture (2020)
- L'enseignement supérieur culture face aux regroupements universitaires et aux politiques de site (mission interministérielle IGAENR-IGAC 2018)
- Évaluation du programme Erasmus+ dans les écoles nationales supérieures du ministère de la Culture et contribution à l'élaboration d'un « Erasmus de la culture » (2018)
- Évaluation de l'École européenne supérieure de l'image - EESI (2015)
- Une nouvelle ambition pour la recherche dans les écoles d'architecture (mission interministérielle IGAENR-IGAC, 2014)
- Évaluation de l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur du ministère de la Culture et de la communication pour les étudiants des pays d'Asie (2013)
- Audit et évaluation de la FEMIS (2013)

- La mise en œuvre de la VAE par les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture et de la communication (2012)

- Évaluation des recettes tirées de la taxe d'apprentissage par les établissements d'enseignement supérieur culture (2012)

Administration

- Catalogue des rapports de l'Inspection générale des affaires culturelles 2010-2021
- Tableau des missions 2011-2017 de l'IGAC (2018)
- Revue des missions, de l'organisation et des moyens des services déconcentrés du ministère de la Culture (mission interministérielle IGF-IGA- IGAC 2018)
- Évaluation de la délégation de compétences de l'État au Conseil régional de Bretagne (2018)
- Évaluation thématique de l'action des DRAC (2017)
- La réorganisation des DRAC (2016)
- Les besoins de développement des Archives nationales sur le quadrilatère Rohan-Soubise- Propositions de répartition des espaces et d'attribution des moyens (2013)
- Étude sur la réorganisation de la fonction communication (2012)
- Répertoire des rapports traitant des Outre-mer 2010-2012 (2012)

Rapports d'activité de l'IGAC de 2011 à 2022

Glossaire des sigles et acronymes

ABF: architecte des bâtiments de France

ADAGP: Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques

AGESSA: Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs

ARCOM: Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

AUE: architecte-urbaniste de l'État

BnF: Bibliothèque nationale de France

CAP: contribution à l'audiovisuel public

CGAAER: Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

CGEDD: Conseil général de l'environnement et du développement durable

CHAIE: Comité d'harmonisation de l'audit interne de l'État

CHSCT: Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CICC: Commission interministérielle de coordination des contrôles

CILF: Cité internationale de la langue française

CNC: Centre national du cinéma et de l'image animée

CNL: Centre national du livre

CNRS: Centre national de la recherche scientifique

CMAI: Comité ministériel d'audit interne

CPER: Contrat de plan État-région

CSI: Cité des sciences et de l'industrie

CVS: Château de Versailles spectacles

DGCA: Direction générale de la création artistique

DGLFLF: Délégation générale à la langue française et aux langues de France

DGMIC: Direction générale des médias et des industries culturelles

DGPA: Direction générale des patrimoines et de l'architecture

DG2TDC: Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle

DRAC: Direction régionale des affaires culturelles

ENSA: École nationale supérieure d'architecture

ENSAB: École nationale supérieure d'art de Bourges

EPCC: Établissement public de coopération culturelle

EPMOO: Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie-Valéry Giscard d'Estaing

EPPDCSI: Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie

EPV: Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

ETP: équivalent temps plein

FRR: Facilité pour la reprise et la résilience

FSDP: Fonds stratégique pour le développement de la presse

FSEIP: Fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse

GIP: Groupement d'intérêt public

HCEAC: Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle

HCERES: Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

IFCIC: Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles

IGA: Inspection générale de l'administration

IGAC: Inspection générale des affaires culturelles

IGAS: Inspection générale des affaires sociales

IGEDD: Inspection générale de l'environnement et du développement durable

IGÉSR: Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

IGF: Inspection générale des finances

INA: Institut national de l'audiovisuel

INRAP: Institut national de recherches archéologiques préventives

INSEE: Institut national de la statistique et des études économiques

ISST: Inspecteur santé-sécurité au travail

LMD: licence-master-doctorat

Méli: Maison des écrivains et de la littérature

MMAI: Mission ministérielle d'audit interne

MMST: Mission santé et sécurité au travail

MUCEM: Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

OGC: organisme de gestion collective

OPPIC: Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture

PEA: professeur territorial d'enseignement artistique

PEN: professeur des écoles nationales

PFUE: Présidence française de l'Union européenne

PSC: projet scientifique et culturel

RCP: rémunération pour copie privée

RETEX: retour d'expérience

SACD: Société des auteurs et compositeurs dramatiques

SACEM: Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique

SCAM: Société civile des auteurs multimédia

Trombi-
noscope
12.2022



**INSPECTION GÉNÉRALE
DES AFFAIRES CULTURELLES**



LAURENCE TISON-VUILLAUME

Cheffe du service de l'Inspection générale des affaires culturelles

- . IEP-Paris.
- . École des hautes études commerciales de Paris (HEC).
- . École nationale de l'administration.
- . Maîtrise de philosophie.
- . Administratrice civile à la Direction du trésor et à l'Agence des participations de l'Etat.
- . Rapporteure à la Cour des comptes.
- . Secrétaire générale adjointe du Commissariat général pour le développement de la vallée de la Seine.
- . Ministère de la Culture : cheffe du département des publics et de la diffusion, cheffe de service, adjointe au directeur général de la création artistique (2013-2017).
- . Directrice de cabinet de Françoise Nyssen, ministre de la Culture (2017-2018).
- . Porte-parole du gouvernement : directrice de cabinet de la secrétaire d'Etat Sibeth Ndiaye (2019-2020).
- . Inspectrice générale des affaires culturelles (2021).

—
Tél. : 01 40 15 33 34 / 06 23 78 63 47



CLAIRE LAMBOLEY

Secrétaire générale de l'IGAC

- Maîtrise de lettres classiques. IEP-Paris. Attachée au ministère de l'Éducation nationale (1983-1997), puis administratrice civile au ministère du Travail (1997-2002). Organisation de Lille 2004 à la DRAC Nord-Pas-de-Calais (2002-2003), sous-directrice emploi formation à la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (2004-2010).

Conseillère au cabinet de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la communication (2010-2012), cheffe du service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation (2012-2014) puis expert de haut niveau (2014- 2016) au Secrétariat général.

—
Nommée IGAC en 2016
Tél. : 01 40 15 38 48 / 06 43 89 46 23

Les assistantes de l'inspection générale des affaires culturelles

SYLVIE BOUDIER

Assistante de la cheffe du service
Tél. : 01 40 15 77 61 / 33 34
sylvie.boudier@culture.gouv.fr

CATHERINE CAPIEZ

Tél. : 01 40 15 36 33
catherine.capiiez@culture.gouv.fr

CHRISTINE MERLE

Tél. : 01 40 15 36 29
christine.merle@culture.gouv.fr

Inspection générale des affaires culturelles
3, rue de Valois
75001 Paris
01 40 15 77 61 / 36 33

Inspectrices générales et inspecteurs généraux en activité à l'IGAC

**GUY AMSELLEM**

École supérieure de commerce de Paris, IEP-Paris, École nationale d'administration. Conseiller au cabinet de Georges Kiejman, ministre délégué à la Communication (1991-1992). Directeur de cabinet de Marie-Noëlle Lienemann, ministre du Logement et du cadre de vie (1992-1993). Directeur général de l'Union centrale des arts décoratifs (1994-1998). Délégué aux arts plastiques (1998-2003). Commissaire général de l'année polonaise en France Nova Polska (2003-2005). Président de l'Espace de l'art concret de Mouans-Sartoux (2008-2011). Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (2010-2012). Président de la Cité de l'architecture et du patrimoine (2012-2017).

Nommé IGAC en 2018

Tél. : 06 70 04 17 13

**PHILIPPE BELIN**

Maîtrise de droit public, Lyon III. Attaché puis administrateur civil des services du Premier ministre. Sous-direction de l'audiovisuel, SJTI (1983-1986). Secrétaire général de la CADA (1987-1990). Secrétaire général de l'Institut Alfred-Fournier (1991-1998). Secrétaire général des CIRA (1999-2001). Chargé de mission « dématérialisation normative » au SGG (2002-2007). Conseiller puis directeur juridique de l'AFPA (2007-2013). Ministère de la Culture : sous-directeur, adjoint au directeur des arts plastiques (2013-2015) puis sous-directeur de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2015-2018) à la DGCA. Délégué ministériel à l'encadrement supérieur (2018-2022).

Nommé IGAC en 2022

Tél. : 06 89 89 77 10

**IRÈNE BASILIS**

Diplôme de gestion des entreprises et des administrations IUT2 Grenoble. Gestion et programmation artistique de structures culturelles (Meylan, Belfort, Feyzin entre 1982 et 1994), secrétaire générale des scènes nationales de Chambéry (1994-2001), Blois (2001-2003) puis à la MC2 Grenoble (2003-2008). Directrice du SYNDEAC (2008-2012), conseillère culture, vie associative et éducation populaire au cabinet du président de la région Rhône-Alpes (2012-2013). Déléguée à la danse au MCC (2014-2015). Directrice adjointe du TNB (2015-2016). Directrice adjointe du cabinet d'Audrey Azoulay, MCC (2016-2017). DGA de la municipalité de Lille, chargée du pôle Culture (2019-2021). DAC de la Ville de Paris (2021-2022).

Nommée IGAC en 2017

Tél. : 06 89 29 77 70

**EMMANUELLE BENSIMON-WEILER**

École des hautes études commerciales de Paris (HEC). IEP-Paris. Maîtrise de droit public. École nationale d'administration. Magistrat administratif au Tribunal administratif de Paris (1999-2003). Direction du développement des médias, service du Premier ministre : cheffe du bureau du régime économique de la presse (2003-2005) ; sous-directrice de la communication audiovisuelle (2006-2009). Ministère de la Culture : cheffe de service, adjointe au directeur général des médias et des industries culturelles (2010-2015). Directrice générale du Centre national du livre (2016-2020). Conseillère livre, médias et industries culturelles au cabinet de Roselyne Bachelot, ministre de la Culture (2020-2022).

Nommée IGAC en 2022

Tél. : 06 62 21 86 08

Inspectrices générales et inspecteurs généraux en activité à l'IGAC (suite)

**MARIE BERTIN**

Licence de lettres modernes. École supérieure de journalisme de Lille. Journaliste (1981-1990). Chargée de la communication et responsable des éditions, puis directrice de la culture et de la communication au conseil régional de Basse-Normandie (1990-2004).

Nommée IGAC en 2006

Tél. : 06 72 43 50 59

**LAURENCE CASSEGRAIN**

Maîtrise de lettres modernes. IEP-Paris. École nationale d'administration. Cheffe du département des monuments historiques et des jardins, puis adjointe du sous-directeur des monuments historiques à la Direction du patrimoine (1995-1999). Rapporteur au Conseil d'État (1999-2001). Sous-directrice de l'enseignement de l'architecture, de la formation et de la recherche architecturale, urbaine et paysagère à la Direction générale des patrimoines (2001-2011). Directrice de projet pour le Grand Paris (2011-2015). Chargée de l'accompagnement de la Fête nationale de la littérature jeunesse (2015). Directrice de projet pour le livre et la lecture à la Direction générale des médias et des industries culturelles (2015-2021).

Nommée IGAC en 2021

Tél. : 06 08 66 93 07

**PHILIPPE CHANTEPIE**

IEP-Paris. DEA de droit public. Chargé de mission pour les technologies et la société de l'information au Commissariat général au plan (1989-2000). Conseiller au cabinet de Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la communication (2000-2002). Chef du département des études, de la prospective et des statistiques (2005-2010). Chargé de mission stratégie et prospective au Secrétariat général (2010-2012). Chargé de mission d'inspection générale (2012-2014).

Nommé IGAC en 2014

Tél. : 06 38 38 94 70

**CLAIRE CHÉRIE**

Inspection du travail (1981-1989). Ministère de la Culture : cheffe du bureau de la comptabilité (1989-1994), bureau des rémunérations (1994-1999), département des affaires financières et générales de la délégation aux arts plastiques (1999-2002) ; administratrice civile du ministère des Finances, Direction du budget (2002-2005). Ville de Paris : ressources humaines à la direction des affaires scolaires (2005-2009), puis au Secrétariat général (2009-2010), sous-directrice de l'administration générale et de l'équipement à la direction jeunesse et sports (2010-2012). Ministère de la Culture : cheffe du service des ressources humaines (2012-2018). Chargée de mission d'inspection générale (2018).

Nommée IGAC en 2019

Tél. : 06 77 83 43 64

Inspectrices générales et inspecteurs généraux en activité à l'IGAC (suite)

**SYLVIE CLÉMENT-CUZIN**

IEP-Grenoble, licence d'espagnol. Attachée au ministère de l'Intérieur, Direction des libertés publiques et des affaires juridiques (1983- 1996). Administratrice civile des services du Premier ministre (Service juridique et technique de l'information et de la communication), responsable du bureau du régime juridique de la communication audiovisuelle (1996-2000). Directrice juridique du Conseil supérieur de l'audiovisuel (2000 à 2008), puis sous-directrice de la presse écrite à la Direction générale des médias et des industries culturelles (2008-2014).

Nommée IGAC en 2014

Tél. : 06 89 29 66 18

**BERTRAND-PIERRE GALEY**

École nationale d'administration. Ministère de la culture : direction des musées de France (1984-1986), direction de l'administration générale et de l'environnement culturel (1986-1988). Rapporteur au Conseil d'État (1988-1991). Délégué du Club Capitale Économique, Chambre de commerce et d'industrie de Paris (1991-1993). Conseiller technique au cabinet de Simone Veil, ministre des Affaires sociales, de la santé et de la ville (1993-1994) puis au cabinet de François Léotard, ministre de la Défense (1994-1995). Directeur de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CMN) (1995-2000). Directeur général du Muséum national d'histoire naturelle (2002-2010). Directeur en charge de l'architecture (2010-2014).

Nommé IGAC en 2014

Tél. : 06 73 89 65 53

**EMMANUEL HAMELIN**

École de commerce. Chef d'entreprise « Records Consultants » jusqu'en 2002. Député du Rhône (2002-2007). Rapporteur de la loi sur l'audiovisuel du futur (2007). Président du groupe parlementaire sur la TNT. Fondateur et co-président du Club parlementaire sur l'avenir de l'audiovisuel et des médias.

Nommé IGAC en 2008

Tél. : 06 85 01 86 91

**PAUL-ÉRIC HEN**

École nationale d'administration. Chef du bureau du secteur public audiovisuel au service juridique et technique de l'information (SJTI) du Premier ministre (1992-1996). Premier conseiller à l'ambassade de France à Maurice (1996-1999). Secrétaire général de Réseau France Outre-mer (1999-2005). Secrétaire général adjoint puis secrétaire général du Comité stratégique pour le numérique auprès du Premier ministre (2006-2013). Chargé de mission auprès du cabinet du Premier ministre pour le transfert de la bande des 700 MHz et le passage de la TNT à la Haute Définition (2013-2017).

Nommé IGAC en 2017

Tél. : 06 86 42 08 81

Inspectrices générales et inspecteurs généraux en activité à l'IGAC (suite)

**FRANÇOIS HURARD**

École normale supérieure de Saint-Cloud et agrégation de philosophie. Attaché culturel au consulat général de France à Montréal (1983), puis enseignant à l'Université de Paris VIII (1985), chef du service des programmes à la Commission nationale de la communication et des libertés (1987) puis directeur des programmes au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) jusqu'en 1998. Directeur du cinéma au Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Conseiller aux cabinets de Christine Albanel et de Frédéric Mitterrand, ministres de la Culture et de la communication (2007-2011).

Nommé IGAC en 2011

Tél. : 06 03 70 41 68

**SERGE KANCEL**

IEP-Paris. École nationale d'administration. Sous-directeur des espaces protégés (1990-1991). Conseiller au cabinet de Jack Lang, ministre de la Culture et de la communication (1991-1992). Conseiller au cabinet de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement (1992-1993). Directeur-adjoint du livre et de la lecture (1993-1997). Expert détaché à la Commission européenne, en charge du programme de coopération culturelle avec les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (1997-2000). Chargé de mission à l'Inspection générale des affaires culturelles (2000-2004).

Nommé IGAC en 2004

Tél. : 06 80 46 44 11

**ROBERT LACOMBE**

École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, maîtrises de philosophie et de science politique, DEA de philosophie, agrégation de philosophie. Attaché d'ambassade à Hanoï (1994-1998). Directeur-adjoint de l'Institut français de Budapest (1998-2002). Directeur artistique du Marathon des mots à Toulouse (2003-2005). Programmateur au festival Sziget (2003-2008). Directeur de l'Institut français de Tokyo et Yokohama (2008-2012). Directeur des festivals Automne en Normandie et Terres de paroles (2012-2014). Conseiller au cabinet d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la communication (2014). Chargé de mission d'inspection générale à l'IGAC (2014-2015). Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France à Pékin (2015-2019).

Nommé IGAC en 2019

Tél. : 06 64 70 67 94

**ANNE-MARIE LE GUEVEL**

Licence d'histoire. IEP-Paris. École nationale d'administration. Administratrice civile. Direction du théâtre (1989-1992). Bibliothèque nationale de France (1992-1994). École nationale du patrimoine (1994-1998). Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (1998-2000). Rapportrice à la Cour des comptes. Déléguée adjointe aux arts plastiques (2002-2007). Directrice générale déléguée (2007-2011) de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Cheffe de service, adjointe au directeur général de la création artistique en 2011.

Nommée IGAC en 2012

Tél. : 06 14 71 23 58

Inspectrices générales et inspecteurs généraux en activité à l'IGAC (suite)

**LUC LIOGIER**

Architecte diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg et du Centre des Hautes Études de Chaillet. Adjoint au chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine de Paris (2001-2006). Conseiller au cabinet de Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la communication (2006-2007). Directeur de la maîtrise d'ouvrage de la Réunion des Musées Nationaux et du Grand Palais (2007-2011). Directeur régional des affaires culturelles de Haute-Normandie (2011-2016). Directeur de projet au Secrétariat général (2016-2017). Directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (2017-2022).

Nommé IGAC en 2022

Tél. : 06 75 09 75 68

**AGNÈS MAGNIEN**

École du Louvre, École nationale des chartes, archiviste-paléographe. Conservatrice du patrimoine à la section des missions des archives nationales (1990-1994). Directrice des archives départementales de la Seine-Saint-Denis (1994-1999). Directrice générale adjointe du département de la Seine-Saint-Denis en charge des collèges, des crèches, de la culture, du sport, de la jeunesse, du patrimoine et des archives (2000-2008). Cheffe du bureau des missions au Service interministériel des archives de France (2009-2010). Directrice des archives nationales (2011-2014). Directrice déléguée aux collections à l'Institut national de l'audiovisuel (2014-2021).

Nommée IGAC en 2021

Tél. : 06 75 09 75 68

**ISABELLE MARÉCHAL**

École nationale d'administration. Conseillère au tribunal administratif de Versailles (1993-1999). Adjointe du sous-directeur des affaires juridiques puis sous-directrice des affaires juridiques au ministère de la Culture et de la communication (1999-2005) ; sous-directrice des monuments historiques (2005-2006) puis directrice-adjointe de l'architecture et du patrimoine (2006-2010). Cheffe de service, adjointe du directeur général, chargée du patrimoine à la Direction générale des patrimoines (2010-2015).

Nommée IGAC en 2015

Tél. : 06 07 64 32 23

**PHILIPPE NICOLAS**

École supérieure des sciences économiques et commerciales. École nationale d'administration. Administrateur civil à la direction du budget (1993-1997). Représentant de la France aux Nations-Unies (1997-1998). Conseiller budgétaire de Dominique Strauss-Kahn, ministre des Finances (1998-2000). Fondateur de startups (2000-2001). Directeur financier adjoint puis directeur financier de France Télévisions (2001-2008). Membre du directoire d'Euro Media Group (2008-2011). Co-président du journal Libération (2011-2014). Directeur du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (2014-2019).

Nommé IGAC en 2020

Tél. : 06 72 80 63 95

Inspectrices générales et inspecteurs généraux en activité à l'IGAC (suite)

**BENOÎT PAUMIER**

École nationale d'administration. Conseiller au cabinet de François Bayrou, ministre de l'Éducation nationale (1993) ; directeur administratif et financier de l'Opéra national de Paris (1994-1998) ; directeur général de Radio-France internationale (1998-2002). Délégué au développement et aux affaires internationales au ministère de la Culture et de la communication (2002-2008).

Nommé IGAC en 2008

Tél. : 06 78 61 94 27

**CATHERINE RUGGERI**

École nationale d'administration. Directrice adjointe de la DRAC Île-de-France (1996-1998), sous-directrice pour le spectacle vivant (2000-2003), secrétaire générale adjointe du ministère de la Culture et de la communication (2005-2009), directrice générale du Centre national du livre (2009-2010), préfiguration du Centre national de la musique (2011-2013). Commissaire générale associée pour le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre la France et la Chine (2014-2015), initiatrice et pilote du forum franco-chinois « Digital et création » à Pékin en janvier 2015.

Nommée IGAC en 2016

Tél. : 07 50 65 81 25

**SYLVIANE TARSOT-GILLERY**

IEP-Paris. École nationale d'administration. Conseillère de chambre régionale des comptes (1986-1991). Ministère de la Culture (1991-2005) : chargée de mission direction du théâtre et des spectacles ; drac adjointe Île-de-France et drac Haute-Normandie ; déléguée adjointe aux arts plastiques ; directrice adjointe de la direction de l'administration générale. Déléguée générale de la Cité internationale universitaire de Paris (2005-2010). Directrice déléguée de l'Institut français (2010-2014). Directrice générale de la Bibliothèque nationale de France (2014-2018). Directrice générale de la création artistique (2018-2021).

Nommée IGAC en 2021

Tél. : 06 61 03 44 90

**RÉMI TOMASZEWSKI**

École nationale d'administration. Chef du bureau du secteur public audiovisuel au service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTIC) du Premier ministre (1996-2000). Fondateur et secrétaire général de Public Sénat-La Chaîne Parlementaire (2000-2010). Directeur général de l'Agence France-Presse (2011-2016).

Nommé IGAC en 2016

Tél. : 06 84 64 13 72

Les chargés de mission d'Inspection générale

**SEVERINE FAUTRELLE**

Attachée principale d'administration de l'État. Docteur en droit européen (Université Panthéon-Assas). DEA en droit de la communication (Université Panthéon-Assas). Chargée de mission au bureau des industries de programmes, puis au bureau des affaires européennes et internationales à la Direction du développement des médias (2002-2007). Responsable des affaires européennes du Groupe CANAL+ (2007-2015). Conseillère culture, audiovisuel et droit d'auteur à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne (2015-2020). Conseillère en charge des affaires européennes et internationales, de la francophonie et du droit d'auteur au cabinet de Roselyne Bachelot, ministre de la Culture (2020-2022).

Affectée à l'IGAC en 2022

Tél. : 07 62 38 64 89

**CATHERINE MEYER-LERECULEUR**

École normale supérieure (1977-1982), agrégation de philosophie (1981), École nationale d'administration. Professeur de philosophie puis directrice d'étude en cabinet privé de conseil, marketing et communication. Cheffe du bureau des affaires réglementaires au ministère de l'Équipement, du transport et du logement (1997-2001). Adjointe au sous-directeur des affaires juridiques du ministère de la Culture (2001-2005). Mobilité au Conseil d'État (2005-2008).

Affectée à l'IGAC en 2010

Tél. : 06 38 38 94 75

**MARYLINE LAPLACE**

Ingénierie générale des Ponts, des eaux et forêts, diplômée en sciences du vivant. Diplôme d'études approfondies en économie appliquée. Chargée de programme à la Délégation de la Commission européenne en Roumanie (1998-2000). Ministère de l'Agriculture : chargée de mission pour les Pays d'Europe centrale et orientale (2000-2004), conseillère en charge de l'enseignement et de la recherche au cabinet de Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture (2004-2007), directrice des relations internationales d'Agro-ParisTech (2007-2008), sous-directrice de l'enseignement supérieur et de la recherche (2008-2011). Ministère de la Culture : sous-directrice de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture (2011-2014), cheffe de service au Secrétariat général (2014-2020).

Affectée à l'IGAC en 2020

Tél. : 07 87 06 89 43

**NATHALIE SULTAN**

IEP-Paris. Directrice de la communication du festival d'Avignon puis du théâtre du Rond-Point (2001-2009). Secrétaire générale du Conseil de la création artistique (2009-2012). Conseillère communication de Marseille-Provence 2013. Directrice des relations extérieures du musée national de l'immigration (2014-2015). Conseillère culture médias auprès des Premiers ministres Manuel Valls et Bernard Cazeneuve (2015-2017). Conseillère culture auprès du Délégué ministériel à la langue française pour la cohésion sociale (2017-2019). Directrice publics partenariats du Pass culture (2019-2021). Directrice de projet, Nice 2028.

Affectée à l'IGAC en 2022

Tél. : 06 84 60 99 95

L'audit interne

**CLAIRE MARCHAND**

Auditrice interne

Maîtrise de gestion Finances à Paris Dauphine. Responsable service crédit management (1987-1997), contrôleur de gestion secteur privé (1998-2000) puis public CNDP/CRDP (2001-2004). Responsable budgétaire de la direction du livre et de la lecture (2004-2011). Chargée de mission services déconcentrés au Secrétariat général (2011-2013). Chargée de mission au pôle autorité d'emploi du Secrétariat général (2013-2014). Adjointe au chef du département budget et contrôle de gestion à la Cour des comptes (2014-2015).

Affectée à l'IGAC en 2015**HERVE DZIEDZIC**

Auditeur interne

Maîtrise d'administration économique et sociale à Lille 3 et IRA de Lille. Adjoint au chef du bureau des traitements du service du personnel et des affaires sociales (1993-1996), chargé de mission au bureau du budget de la direction de l'administration générale (1996-1999), chef du bureau des affaires financières et de la logistique de la direction des musées de France (1999-2004), contrôleur de gestion de la direction de l'architecture et du patrimoine (2004-2010), adjoint à la cheffe du bureau du contrôle de gestion (2010-2014) puis adjoint au chef du bureau de la programmation et de la performance (2014-2016) de la direction générale des patrimoines.

Affecté à l'IGAC en 2016

Les inspectrices et inspecteurs santé et sécurité au travail

**ÉRIC DECHAUX**

Ingénieur en chef du génie sanitaire, diplômé de l'École des hautes études en santé publique (EHESP). Inspecteur santé et sécurité au travail à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), en charge des secteurs travail, santé et affaires sociales ainsi que des établissements qui leur sont rattachés. Conseiller expert auprès du directeur de la radioprotection à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Responsable du département sécurité sanitaire et santé environnement à l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France.

Affecté à l'IGAC en 2021**JEAN-PIERRE FABRE**

Ingénieur des services culturels et du patrimoine hors classe. Chef des services des travaux et de la sécurité puis adjoint au chef du service exploitation à la Bibliothèque nationale de France, responsable technique à la Direction des archives de France pour le projet de construction de la Maison de la mémoire de la Ve République à Reims, chargé de mission au SCN du domaine et des châteaux de Compiègne et de Blérancourt, chef du service des moyens techniques à l'Institut national d'histoire de l'art, chef du département bâtiment, technique, sécurité à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Affecté à l'IGAC en 2013

Les inspectrices et inspecteurs santé et sécurité au travail (suite)

**CHRISTINE KNEUBÜHLER**

Attachée d'administration hors classe. Responsable des affaires financières à la DRAC Midi-Pyrénées. Adjointe au CRMH puis responsable des ressources humaines à la DRAC Rhône-Alpes. Adjointe au chef du bureau de la formation puis cheffe du bureau des personnels d'accueil, de surveillance et de magasinage au service du personnel et des affaires sociales de la Direction de l'administration générale. Cheffe du bureau de la filière technique et des métiers d'art au service des ressources humaines du Secrétariat général.

Affectée à l'IGAC en 2012

80

**AGNÈS LEBRET**

DEA en sociologie du travail, Université Sorbonne Nouvelle. Mastère en organisation, CNAM de Paris. Chargée de mission, ANACT (ministère du Travail). Ingénieure conseil en charge de la mise en œuvre des politiques gouvernementales en matière de santé et sécurité au travail et de conditions de travail (ministère du Travail). Experte auprès de la Commission Européenne dans le cadre de la préparation de la directive européenne relative à la prévention des TMS. Inspectrice santé et sécurité au travail à l'ONF (ministère en charge de l'agriculture et des forêts).

Affectée à l'IGAC en 2018

**VINCENT TIFFOCHE**

Attaché principal d'administration. DEA Paléontologie humaine, préhistoire, géologie du Quaternaire du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Enseignant dans l'académie de Versailles. Inspecteur santé et sécurité au travail de l'académie de Versailles et conseiller technique auprès du recteur de l'académie de Versailles.

Affecté à l'IGAC en 2016

Inspecteurs généraux en activité hors du service

**NOËL CORBIN**

Inspecteur général des affaires culturelles. Délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, ministère de la Culture.

**DANIEL GUÉRIN**

Inspecteur général des affaires culturelles. Directeur général délégué de l'Institut national de la recherche archéologique préventive.

81

Notes

Ministère de la culture
3, rue de Valois
75001 Paris
Tél. : 01 40 15 80 00

www.culture.gouv.fr

Maquette :
DICOM 2022
ISSN 2609-7796 et ISSN 2610-2218



IGAC
3, rue de Valois
75001 Paris
Tél. : 01 40 15 80 00
www.culture.gouv.fr